

Bibliographie, lexique et glossaire

Bibliographie

- Abords de l'aéroport d'Entzheim - phase II : Synthèse, ADEUS, octobre 2001**
- Aéroport de Strasbourg-Entzheim - Les défis d'un aéroport urbain, ADEUS, mai 2000**
- Alsace bossue - Portrait de territoire - Des Hommes et des Territoires, Conseil général du Bas-Rhin, 2003**
- Atlas de la région de Strasbourg, réalités d'aujourd'hui, idées pour demain, ADEUS, La Nuée Bleue, 1996**
- Bande rhénane - Portrait de territoire - Des Hommes et des Territoires, Conseil général du Bas-Rhin, 2004**
- Benfeld - Portrait de territoire - Des Hommes et des Territoires, Conseil général du Bas-Rhin, 2003**
- Bilan loti : tramway ligne A, ADEUS, août 2000**
- Brumath – Portrait de territoire – Des Hommes et des Territoires, Conseil général du Bas-Rhin, 2003**
- Cartographie d'une trame verte en plaine d'Alsace, Région Alsace, 2003**
- Diagnostics territoriaux du Schéma de développement commercial du Bas-Rhin, février 2005**
- Dossier de voirie d'agglomération – Strasbourg, Elaboration d'un scénario intermodal, dossier de concertation, DDE du Bas-Rhin, CETE de l'Est, SYSTRA-SOFRETU, Territoires Conseil Associés, ADEUS 1998**
- Eaux, ADEUS, septembre 2000**
- Elaboration du schéma de services collectifs de l'énergie. Contribution de l'Alsace, Préfecture de la Région Alsace, 1999**
- Elaboration du schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux. Contribution de l'Alsace, Préfecture de la Région Alsace, 1999**
- Energies nouvelles et renouvelables en Alsace – Etat des ressources pour le SCOTERS, notamment pour les énergies renouvelables, F. LIERMANN pour l'ADEUS, octobre 2001**
- Enquête ménages – déplacements 1988 et 1997, ADEUS, octobre 2001**
- Enseignements du projet Bahn.ville, ADEUS, 2004**
- Erstein - Portrait de territoire - Des Hommes et des Territoires, Conseil général du Bas-Rhin, 2004**
- Espaces non bâtis, ADEUS, mars 2001**
- Etude de faisabilité d'une zone d'activités intercommunale, Communauté de communes de la Région de Brumath, BEREST, Terraplano, ACEIF, février 1998**
- Etude de faisabilité d'une zone d'activités intercommunale, Communauté de communes de la Région de Brumath, BEREST, Terraplano, ACEIF, décembre 1997**
- Etudes préalables à l'établissement d'un premier Livre Blanc de l'agglomération de Strasbourg-Ortenau, ADEUS, septembre 2001**
- Guide des sols d'Alsace, Région Alsace, 1999**
- Guide méthodologique des Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles – Risques d'inondation, Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Ministère de l'Equipment des Transports et du Logement, 1999**
- Inventaire de la qualité des eaux souterraines dans la vallée du Rhin supérieur, Région Alsace, 2000**
- Kehlbach-Vignoble - Portrait de territoire - Des Hommes et Des Territoires, Conseil général du Bas-Rhin, novembre 2004**
- Kochersberg - Portrait de territoire - Des Hommes et des Territoires, Conseil général du Bas-Rhin, 2003**
- La demande potentielle de logements sociaux dans le Bas-Rhin à l'horizon 2010, ADEUS, septembre 2003**

- La mobilité urbaine en France : les années 90, CERTU, 2002**
- La transition urbaine, ou le passage de la ville pédestre à la ville motorisée, Marc Wiel, Mardaga, 2000**
- L'Alsace industrielle, INSEE, édition 2000**
- L'eau dans le Bas-Rhin - Des Hommes et des Territoires, Conseil Général du Bas-Rhin, juin 2004**
- Le développement durable - Approche méthodologique dans les diagnostics territoriaux, CERTU, 2000**
- Le fonctionnement écologique sur l'aire du SCOTERS, ECOSCOP pour l'ADEUS, novembre 2001**
- Le schéma de cohérence territoriale, premières approches sur les méthodes et le contenu, Ministère de l'équipement, des transports et du logement, FNAU, CERTU, décembre 2001**
- Les citadins face à l'automobilité – Les déterminants du choix modal, CERTU – UTP, Kauffmann, Guidez, 1996**
- Les entrées de ville et d'agglomération : Synthèse : Défis, enjeux et propositions pour l'agglomération strasbourgeoise, ADEUS, janvier 2001**
- Les pavillonnaires, Nicole HAUMONT, L'Harmattan**
- Les services marchands en Alsace, une dynamique au service de la population et des entreprises, INSEE, édition 2003**
- Lire et construire l'espace du Rhin supérieur - Atlas transfrontalier pour aménager un territoire commun, La Nuée bleue, 1999**
- Livre Blanc de la région transfrontalière Strasbourg-Ortenau, ADEUS, septembre 2004**
- Mettre nos forces en commun pour avancer, Chambres de commerce et d'industrie du Rhin supérieur, 2004**
- Molsheim-Mutzig et environs - Révision du Schéma Directeur, SIVOM de Molsheim Mutzig et environs, 2001**
- Observatoire des effets du tramway : enquêtes parkings relais 2002, ADEUS, mars 2003**
- Paysage et patrimoine, ADEUS, janvier 2001**
- Plan de déplacements urbains, CUS, 2000**
- Plan de prévention des risques naturels (PPR) – Risques d'inondation, guide méthodologique, La documentation Française, 1999**
- Plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés. Projet de plan révisé, Préfecture de la Région Alsace, 2002**
- Plan régional pour la qualité de l'air, Préfecture de la Région Alsace, 2001**
- Programme local de l'habitat de la communauté de communes du pays de la Zorn, ADEUS, 1999**
- Programme local de l'habitat de la CUS, ADEUS, décembre 2002**
- Portrait du Bas-Rhin, document provisoire, Conseil Général, septembre 2002**
- Potentiels d'urbanisation du corridor tram-train – Programme partenarial 2002, ADEUS, décembre 2002**
- Pour un avenir commun de l'espace du Rhin Supérieur – Cadre d'orientation pour l'aménagement du territoire sous mandat de la Conférence du Rhin Supérieur, Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur, juin 2001**
- Pour un avenir commun de l'espace du Rhin Supérieur - Orientations et projets pour le territoire de la Conférence du Rhin Supérieur, Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur, décembre 2001**
- Pour une politique soutenable des transports, La documentation Française, 2000**

Présentation synthétique de l'état des lieux au Comité syndical du 8 octobre 2001, ADEUS, octobre 2001

Prise en compte des risques d'inondation dans l'aire du Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Strasbourg – phase 1 : diagnostic, ADEUS, décembre 2001

Prise en compte des risques d'inondation dans l'aire du Schéma de Cohérence Territoriale de la région de Strasbourg – guide pratique du risque d'inondation, ADEUS, décembre 2001

Profil 2004 des zones d'activités du Bas-Rhin - Analyse thématique et géographique, ADEUS, novembre 2004

Projet de tram-train Strasbourg-Bruche-Piémont des Vosges, étude de faisabilité avec approche financière, RFF, juin 2001

Qualité de l'eau distribuée en Alsace en 2000, Réseau national de bassin, 2001

Qualité des cours d'eau en Alsace, Réseau national de bassin, 2001

Quelle contribution de l'Etat à un développement durable de l'agglomération strasbourgeoise ? Premiers éléments de diagnostic (circulaire METL du 9 octobre 1998), DDE, janvier 1999

Renforcer la cohésion, l'équilibre et le développement du territoire en Alsace, rapport d'orientation sur l'aménagement du territoire, Région Alsace, juin 2002

Réseau 2010, projet d'extension du tramway à moyen terme, délibération CUS du 21 avril 1995

Réseaux et territoires, significations croisées, J.M. Offner – D. Pumain, Editions de l'Aube, 1996

Revue Urbanisme n°324, Tiré à part – Dossier Développement durable, mai-juin 2002

Rhin - Portrait de territoire - Des Hommes et des Territoires, Conseil général du Bas-Rhin, 2003

Risques et nuisances, ADEUS, avril 2000

SAGE - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, DIREN, Préfecture de la Région Alsace, 1999

Saverne – Portrait de territoire – Des Hommes et des Territoires, Conseil général du Bas-Rhin, 2004

Schéma d'aménagement de gestion et d'entretien écologique des cours d'eau (SAGEECE) – Ehn - Andlau - Scheer, Conseil général du Bas-Rhin, 2000

Schéma d'aménagement de gestion et d'entretien écologique des cours d'eau (SAGEECE) du bassin de la Souffel, Conseil général du Bas-Rhin, 2001

Schéma d'aménagement de gestion et d'entretien écologiques des cours d'eau (SAGEECE) du bassin versant de la Zorn et du Landgraben, Conseil général du Bas-Rhin, 1999

Schéma de cohérence territoriale du Piémont des Vosges, Syndicat du Piémont des Vosges, juin 2003

Schéma de services collectifs culturels, Journal Officiel, 2002

Schéma de services collectifs de l'énergie, Journal Officiel, 2002

Schéma de services collectifs de l'enseignement supérieur et de la recherche, Journal Officiel, 2002

Schéma de services collectifs de l'information et de la communication, Journal Officiel, 2002

Schéma de services collectifs des espaces naturels et ruraux, Journal Officiel, 2002

Schéma de services collectifs du sport, Journal Officiel, 2002

Schéma de services collectifs sanitaires, Journal Officiel, 2002

Schéma départemental de gestion et de protection des espaces naturels reconnus sensibles du Bas-Rhin, Conseil Général du Bas-Rhin, 1999

Schéma des services collectifs, Alsace, juin juillet 1999

Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, ADEUS, mars 1973

- Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, Comité de bassin Rhin-Meuse, 1996**
- Schéma directeur de la région de Strasbourg, 1^{er} bilan de l'état des lieux, ADEUS, février 2001**
- Schéma directeur de la région de Strasbourg, 1^{er} bilan de l'état des lieux,
Compilation des fiches des commissions de décembre 1999 à février 2001, ADEUS, février 2001**
- Schéma d'orientation des zones d'activités de la Communauté urbaine de Strasbourg, CUS, 2002**
- Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire, Bilan des SDAU
du Bas-Rhin, ADEUS, septembre 1998**
- Schémas multimodaux de services collectifs de transport de voyageurs et de marchandises,
Journal Officiel, 2002**
- Scot et déplacements, problématique et méthodes, CERTU – ADEME, 2004**
- Scoters, Diagnostic, ADEUS, octobre 2002**
- Scoters, Etat initial de l'environnement, ADEUS, novembre 2002**
- Scoters, Synthèse de l'état des lieux, ADEUS, février 2002**
- SDAGE Rhin-Meuse – Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, Agence
de l'Eau Rhin-Meuse, 1996**
- Strasbourg – Chroniques d'urbanisme, ADEUS – Editions de l'Aube, 1994**
- Strasbourg, Communauté urbaine, Grand format, Plan de référence pour le développement
de l'agglomération de Strasbourg l'Européenne 2010, CUS, septembre 2004**
- Strasbourg, ville internationale - rapport TETRA pour la Datar, décembre 1999**
- Tram-train Strasbourg-Bruche-Piémont des Vosges, dossier avant-projet, RFF, mai 2004**
- Transport routier guidé, insertion urbaine du TRG, phase 1, Conseil Général du Bas-Rhin,
ADEUS, 2004**
- Zorn – Portrait de territoire – Des Hommes et Des Territoires, Conseil général du Bas-Rhin,
septembre 2004**

Lexique des sigles utilisés

D00

Document d'Orientations et d'Objectifs : document qui définit les prescriptions permettant la mise en œuvre du PADD

CDEC

Commission Départementale d'Equipement Commercial : commission composée d'élus, de représentants du monde économique et des consommateurs, qui donne l'autorisation préalable à toute implantation commerciale importante

Loi SRU

Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains : loi n° 2000-1028 du 13 décembre 2000 qui a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France ; elle s'articule autour de trois exigences : solidarité, développement durable et renforcement de la démocratie et de la décentralisation ; elle a notamment remplacé les Schémas directeurs par les Schémas de cohérence territoriale

PADD

Projet d'Aménagement et de Développement Durable : document de nature politique exprimant le projet des élus à l'horizon de 10 à 20 ans

PDU

Plan de Déplacement Urbain : document de planification issu de la loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie du 31 décembre 1996, imposé aux agglomérations de plus de 100 000 habitants

PEB

Plan d'Exposition aux Bruits : document qui définit les règles de constructibilité et d'urbanisme pour limiter les populations soumises aux nuisances aéroportuaires

PLH

Programme Local de l'Habitat : document de programmation qui définit la politique du logement d'une commune ou d'une structure intercommunale en fixant des objectifs pour répondre aux besoins de logement, de renouvellement urbain et de mixité sociale

PLU

Plan Local d'Urbanisme : document d'urbanisme qui réglemente la manière d'utiliser les sols dans une commune ; le PLU a remplacé le POS depuis la loi SRU du 13 décembre 2000

POS

Plan d'Occupation des Sols : document d'urbanisme qui réglemente la manière d'utiliser les sols dans une commune ; depuis 2000, le PLU a remplacé le POS, mais tous les POS approuvés avant 2000 restent encore en vigueur jusqu'à ce qu'un PLU soit élaboré

PPRI

Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation : créé par la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement, il est l'outil privilégié de la politique de prévention et de contrôle du risque d'inondation menée par l'Etat ; il décrit l'exposition au risque et établit des prescriptions en matière d'aménagement

SAGE

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux : élaboré par une commission locale de l'eau et piloté par l'Agence de l'eau, le SAGE précise à l'échelle d'une unité hydrographique ou d'un système aquifère les grandes orientations définies par le SDAGE

SAGEECE

Schéma d'Aménagement, de Gestion et d'Entretien Ecologique des Cours d'eaux : document non réglementaire porté par le Conseil Général, ayant pour but de répondre aux problèmes créés par les différents intérêts, enjeux et dysfonctionnements qui affectent le milieu aquatique

SCOT

Schéma de Cohérence Territoriale : document de planification urbaine et de prospective territoriale issu de la loi SRU qui intervient à l'échelle intercommunale / intercommunautaire et assure la cohérence des différentes politiques publiques dans les domaines de l'habitat, de l'économie, des transports et de l'environnement, dans une perspective de développement durable

SDAGE

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux : élaboré par l'Etat, le Département et les Régions et piloté par l'Agence de l'eau, le SDAGE a pour objet de mettre en œuvre à l'échelle des grands bassins hydrographiques les grands principes de la loi du 3 janvier 1992 (préserver les écosystèmes aquatiques, sites et zones humides ; protéger contre toute pollution et restaurer la qualité des eaux ; développer et protéger la ressource en eau ; valoriser l'eau comme ressource économique ; protéger contre les inondations)

ZERC

Zone d'Exploitation et de Réaménagement coordonnés de Carrières : issues de l'article L109-1 du Code minier et créées par décret en Conseil d'Etat, les ZERC définissent les conditions d'implantation et d'exploitation des carrières et de remise en état des sols après exploitation ; elles facilitent les opérations de réaménagement et évitent la dégradation de l'environnement

Glossaire

Armature urbaine

Bourgs centres

Neuf communes sont considérées dans le SCOTERS comme «bourgs centres» de par leur niveau élevé d'équipements et/ou leur statut actuel de centralité au sein d'un bassin de vie local : Benfeld, Brumath, Erstein, Gerstheim, Hochfelden, Hoerdt, Marlenheim, Rhinau et Truchtersheim.

Couronnes

La première couronne de l'agglomération strasbourgeoise comprend les communes de Bischheim, Eckbolsheim, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Ostwald et Schiltigheim.

La deuxième couronne de l'agglomération strasbourgeoise comprend les communes de Blaesheim, Eckwersheim, Entzheim, Eschau, Fegersheim, Geispolsheim, Holtzheim, Lampertheim, La Wantzenau, Lipsheim, Mittelhausbergen, Mundolsheim, Niederhausbergen, Oberhausbergen, Oberschaeffolsheim, Plobsheim, Reichstett, Souffelweyersheim, Vendenheim et Wolfisheim.

Espace métropolitain

Il est constitué de Strasbourg et sa première couronne. C'est dans cet espace que se situent les principales fonctions symboliques, culturelles et économiques qui contribuent à la richesse du bassin de vie et confèrent à Strasbourg son statut de métropole européenne.

Pôles urbains

Un pôle urbain est une commune ou un regroupement de communes qui constitue une unité de vie et regroupe notamment des services et des emplois.

Le Scoters identifie quatorze pôles urbains dont cinq au sein de l'espace métropolitain :

- la ville de Strasbourg et plus particulièrement le centre-ville, étendu aux quartiers les plus proches ;
- le nord de l'agglomération strasbourgeoise : Hoenheim, Bischheim, Schiltigheim ;
- le sud-ouest de l'agglomération strasbourgeoise : Lingolsheim, Ostwald, Illkirch-Graffenstaden ;
- l'ouest de l'agglomération strasbourgeoise : Eckbolsheim et les quartiers les plus proches de Strasbourg (Cronenbourg, Hautepierre et Koenigshoffen) ;
- l'est de Strasbourg, autour du môle de la Citadelle et du bassin Vauban, et jusqu'à la Porte de France.

Les neuf bourgs centres constituent les autres pôles urbains du territoire de Scoters.

Ville moyenne

Sont considérées comme villes moyennes les principales agglomérations à l'échelle régionale, hormis Strasbourg, Colmar et Mulhouse. Il n'y a pas dans le Scoters de ville moyenne, mais les communes de Benfeld et Erstein pourraient, en s'associant, accéder à ce statut.

Habitat

Habitat intermédiaire

Il s'agit d'une forme urbaine à part entière, pouvant répondre de manière judicieuse à l'économie de foncier (facilitation de la densification), à l'appropriation de l'espace par les habitants et à la création de lieux de proximité. L'habitat intermédiaire peut être regroupé en trois grands types : les maisons individuelles accolées, jumelées ou en bande, les petits collectifs d'une volumétrie proche des maisons (villa urbaine, maison de ville ou de bourg) et certaines formes d'habitats mélangeant les aspects de l'individuel et du collectif (corps de ferme transformés en habitat).

Densité

La densité de construction est représentative d'une occupation du sol. Elle se présente sous la forme d'un nombre de logements ou d'entreprises sur une surface donnée. Elle peut également s'exprimer sous la forme d'un nombre d'habitants, d'emplois ou de services sur un territoire donné.

Etalement urbain

Cette expression désigne le phénomène de développement dispersé des surfaces urbanisées à l'extérieur des centres urbains et des villages, le long des routes et en milieu rural. Ce type de développement contribue en effet à éloigner les lieux de résidence des lieux d'emploi et de consommation, d'où l'idée d'étalement.

Logement locatif aidé

Le logement locatif aidé correspond à tout logement locatif ayant bénéficié d'une aide publique pour sa construction ou son acquisition par un opérateur.

Environnement

Corridors écologiques

Continus ou non, ce sont des relais fondamentaux entre les différents réservoirs biologiques, notamment le long des cours d'eau. La Trame Verte mise en place par la Région Alsace est un élément de ce maillage écologique du territoire permettant les échanges biologiques entre les milieux naturels à l'échelle de la région.

Coulée d'eaux boueuses

Phénomène d'écoulements chargés de terres en suspension qui ont été détachées par les pluies ou le ruissellement. Le cumul de ces écoulements progresse vers l'aval et provoque des inondations. L'érosion des sols à l'origine de ces coulées advient dans des conditions particulières, sous l'influence d'évènements pluvieux localisés, intenses et souvent de courte durée, principalement dans les secteurs ruraux à sols limoneux battants ou des secteurs viticoles.

Eaux pluviales

Les eaux de ruissellement générées notamment par les toitures et les surfaces imperméabilisées telles que les voiries lors des évènements pluvieux peuvent constituer des débits importants ou être chargées en polluants. Lorsqu'elles sont collectées par des réseaux, elles peuvent poser des problèmes de saturation des réseaux, ce qui peut provoquer des inondations. De plus, lorsqu'elles sont rejetées directement dans le milieu aquatique, elles peuvent entraîner des pollutions.

Milieux écologiques majeurs

Les milieux écologiques majeurs sont les noyaux centraux de biodiversité. Dans la région de Strasbourg une partie de ces réservoirs biologiques est déjà protégée réglementairement par les périmètres des réserves naturelles, les forêts de protection et les arrêtés de protection du biotope.

Périmètres de protection de captages d'eau potable

L'établissement de périmètres de protection des captages d'eau potable est obligatoire depuis la loi sur l'eau du 12 décembre 1964. On distingue trois types de périmètres :

- les périmètres de protection immédiate dont les terrains sont à acquérir par la collectivité et où toutes les activités y sont interdites hormis celles relatives à l'exploitation et à l'entretien de l'ouvrage de prélèvement de l'eau et au périmètre lui-même,
- les périmètres de protection rapprochée au sein desquels des constructions, travaux, installations etc. peuvent être interdits ou réglementés,
- les périmètres de protection éloignée à l'intérieur desquels certaines activités, installations peuvent être réglementées.

Zones inondables

Les zones inondables sont constituées par l'ensemble des terrains susceptibles d'être recouverts par la crue d'un cours d'eau dans la manifestation extrême du phénomène (la référence étant traditionnellement la crue centennale) ou par une remontée de nappe phréatique. Elles sont définies réglementairement par différentes procédures qui valent aujourd'hui Plan de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (périmètre de risque au titre de l'article R111-3 du Code de l'urbanisme, Plan d'Exposition aux Risques). Elles sont également définies par des documents de connaissances : Atlas des zones inondées et études hydrauliques. (glossaire D00)

S'agissant des zones inondables, certains secteurs remplissant des fonctions écologiques, hydrauliques, paysagères, de couloir climatique et de protection, ils ont vocation à être fusionnés sous des axes à enjeux environnementaux multiples identifiés dans le SCOTERS.

Zones naturelles d'expansion de crues

Les champs ou zones d'expansion des crues sont des zones subissant des inondations naturelles. Elles font toujours partie, par définition, du lit majeur d'un cours d'eau délimité dans l'atlas des zones inondables. Elles correspondent en général à des secteurs très peu urbanisés. (Prim.net)

Espace naturel ou aménagé où se répandent les eaux lors du débordement des cours d'eau dans leur lit majeur. Le stockage momentané des eaux écrête la crue en étalant sa durée d'écoulement. Ce stockage participe au fonctionnement des écosystèmes aquatiques et terrestres. En général on parle de zone d'expansion des crues pour des secteurs non ou peu urbanisés et peu aménagés. (eaufrance)

Zones de ruissellement (notion du D00)

Zones concernées par un phénomène d'écoulement des eaux à la surface des sols. Il s'oppose au phénomène d'infiltration. Ce phénomène se produit lorsque l'intensité des précipitations dépasse l'infiltration et la capacité de rétention de la surface du sol.

Transports et déplacements

Cadencement

Dans le domaine des transports collectifs, le cadencement correspond à des passages du véhicule (train, tram, bus) à intervalles horaires réguliers. Il s'accompagne en général d'une fréquence élevée et permet d'améliorer la circulation.

Modes doux

Il s'agit des moyens de déplacement non motorisés (marche à pied, vélo, rollers ou moyens similaires).

Tram-train

Ce terme désigne un système pouvant rouler à la fois sur des rails ferroviaires et sur des rails urbains (tramway) ; il suppose l'interconnexion (raccordement des rails) entre les réseaux ferroviaires et de tramway.

Transports en commun en site propre

Ce terme fait référence aux types de transport dont l'emprise au sol est spécifique (TRG, tram-train, tramway, couloirs réservés aux bus).

TRG

Le Transport Routier Guidé est un transport collectif sur pneumatiques avec un système de guidage, par rail central ou par caméra embarquée. Ce système de transport en site propre a pour objectif d'offrir des transports en commun performants, c'est-à-dire confortables et rapides, avec des temps de parcours garantis.

Economie

Plateformes d'activités

D'une superficie d'environ 100 ha, ces plateformes ont pour vocation d'accueillir des activités consommatrices de foncier, notamment dans le domaine de la logistique et des transports. Réalisées sur la base d'une fiscalité intercommunale voire intercommunautaire, elles permettent le développement d'entreprises bénéficiant à un territoire plus vaste que le bassin de vie local, et elles s'appuient sur une desserte potentielle de fret ferré.

Sites de développement économique

Afin de répartir l'activité dans la région de Strasbourg tout en assurant une gestion économe de l'espace, des sites de développement économique de fiscalité intercommunale sont identifiés. Ils ont une taille plus limitée que les plateformes d'activités.

Annexes

Projections de la population des ménages en 2010-2015	512
Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier	515
Périmètres de protections existants et proposés	543
Les coteaux viticoles (périmètre AOC 2005)	568
Périmètre AOC du munster	574
Pour une meilleure application de l'armature urbaine, illustration des bassins de proximité constatés en 2012 : zones de rayonnement autour des points de transport en commun intensif et/ou bénéficiant d'une offre complète de services/commerces du quotidien	575
Procédures	576

Projections de la population des ménages en 2010-2015

Aire du SCOTERS

Tout exercice de prospective nécessite l'énoncé d'hypothèses. En matière démographique, l'évolution combinée et prolongée dans le temps, de ces hypothèses, donne des résultats qu'on appelle des projections démographiques.

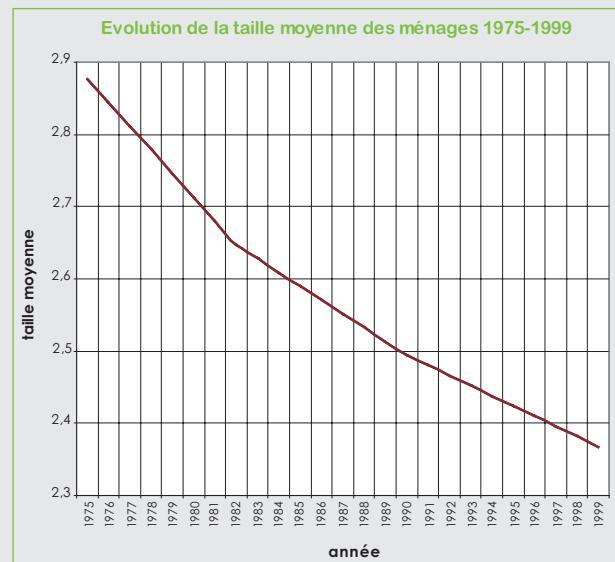
Le calcul de ces projections est basé sur les éléments suivants :

- l'évolution de la taille des ménages,
- l'évolution de la construction neuve,
- l'évolution de la vacance des logements.

Les hypothèses

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- **la taille des ménages** : Celle-ci continuerait à décroître. Entre 75 et 99, la taille moyenne des ménages de la zone est passée de 2.88 à 2.37 personnes par ménage. La baisse la plus importante a eu lieu entre 75 et 82 et depuis, même si la baisse perdure, son ampleur n'est plus la même ; le niveau de baisse le plus bas est observé entre 90 et 99.



Le Taux d'occupation des logements (TOL) :

Le TOL est un bon indicateur de l'évolution de la composition familiale. Il est projeté selon deux hypothèses :

- la première (basse) retient le niveau de la baisse observée sur l'ensemble de la période 75-99. Le taux d'occupation de logement projeté en 2010 atteint 2.16 (hypothèse basse).
- la deuxième hypothèse (haute) infléchit le niveau de la baisse observée entre 90 et 99 en fonction de son évolution antérieure (On fait ici l'hypothèse que le rythme de la baisse du TOL continue de se réduire). Avec cette hypothèse, le TOL atteindrait 2.25 personnes par ménage en 2010.

- **La construction neuve :** La construction neuve est un bon indicateur de dynamisme économique et de réponse aux besoins des habitants. L'ampleur de la construction neuve permet notamment d'évaluer le taux migratoire. Les fichiers Syclone-Sitadel contiennent les données relatives aux logements commencés jusqu'en 2001, à mi-parcours de l'horizon de la projection. (5 années sur 11 entre 1999 et 2010)¹. La projection de la construction neuve ne se fait donc ici que sur les 6 années restantes jusqu'à l'horizon de la projection.

Pour la période restante mi-2003/mi2008 deux hypothèses ont été retenues :

- la première prolonge ce qui a été observé entre 1997 et 2001 (haute).
- la deuxième retient la moyenne, plus basse, observée entre 1990 et 1999 (basse).

La méthode

Les projections de ces deux variables effectuées, on procède de la manière suivante :

- 1- Aux logements disponibles en 1999, on rajoute la construction neuve jusqu'à mi 2008. Ce qui nous donne l'ensemble des logements projetés en 2010.
- 2- A ce nombre de logements disponibles (2 hypothèses), on applique un taux qui exclut les logements vacants, occasionnels ou secondaires. On a retenu le taux observé en 1999.
Ce résultat correspond à une projection de logements habités (autrement dit un nombre de résidences principales ou encore de ménages).
- 3- Le nombre de ménages projetés étant obtenu, on lui applique un nombre moyen de personnes par ménage projeté (là encore deux hypothèses comme explicité ci-dessus).
- 4- L'application des hypothèses sur l'évolution de la taille des ménages (2) à celles de logements habités (2), nous donne 4 résultats de projections des populations des ménages.

Pour l'ensemble du SCOTERS, la projection de logements habités, nous donne un effectif compris dans une fourchette allant de 277 880 (hypothèse basse) à 280 900 (hypothèse haute).

En multipliant ces deux projections par celles de la taille des ménages on obtient 4 projections de population.

		Logements habités en 2010	
		Hyp basse = 277 880	Hyp haute = 280 900
Taux d'occupation des logements en 2010^a	Hyp. basse = 2,16	277 880 * 2,16 = 601 400 ^a	280 900* 2,16 = 625 200 ^a
	Hyp haute = 2,25	277 880 * 2,25 = 625 400 ^a	280 900*2,25 = 632 400 ^a

^a Les chiffres ont été arrondis dans ce tableau

Ces 4 projections sont encadrées par la combinaison des deux hypothèses basses et les deux hypothèses hautes. Ce sont ces deux chiffres 601 400 et 632 400 qu'on a retenu comme hypothèses basse et haute de la population des ménages.

¹ Le dernier recensement disponible est celui de 1999. On considère que les logements recensés au moment du RP ont été commencés avant mi-1997 (1 an et demi entre le commencement des travaux et la livraison du logement). La dernière année disponible (2001) contient donc les logements qui seront livrés mi 2003.

Résultats des projections

Projections population des ménages 2010-2015

zone	Population des ménages 1999	Population des ménages 2010 (hypothèse basse)	Population des ménages 2010 (Scénario prolongement de tendances)	Population des ménages 2015 (hypothèse basse)	Population des ménages 2015 (Scénario prolongement de tendances)	Augmentation annuelle moyenne 1999-2015 (Scénario prolongement de tendances)
Strasbourg	251 569	258 216	274 225	253 841	276 706	1 571
CUS-Strasbourg	184 271	198 632	209 564	202 119	218 217	2 122
Scot hors CUS	128 326	141 453	152 318	144 780	162 875	2 159
SCOT	564 166	601 587	632 381	602 133	655 601	5 715

Projections du nombre de logements 2010-2015

zone	Nombre de logements en 1999	Logements en 2010 hyp basse	Logements 2010 hyp Prolongements de tendance	Logements en 2015 hypothèse basse	logements en 2015 (Prolongement de tendances)	Augmentation annuelle moyenne 1999-2015 (Scénario prolongement de tendances)
Strasbourg	132 794	146 843	148 185	153 229	155 182	1 400
CUS-Strasbourg	79 991	93 963	95 895	100 315	103 124	1 450
Scot hors CUS	48 884	59 264	62 093	63 983	68 097	1 200
SCOT (chiffres arrondis)	261 700	301 400	304 800	319 500	324 500	3 950

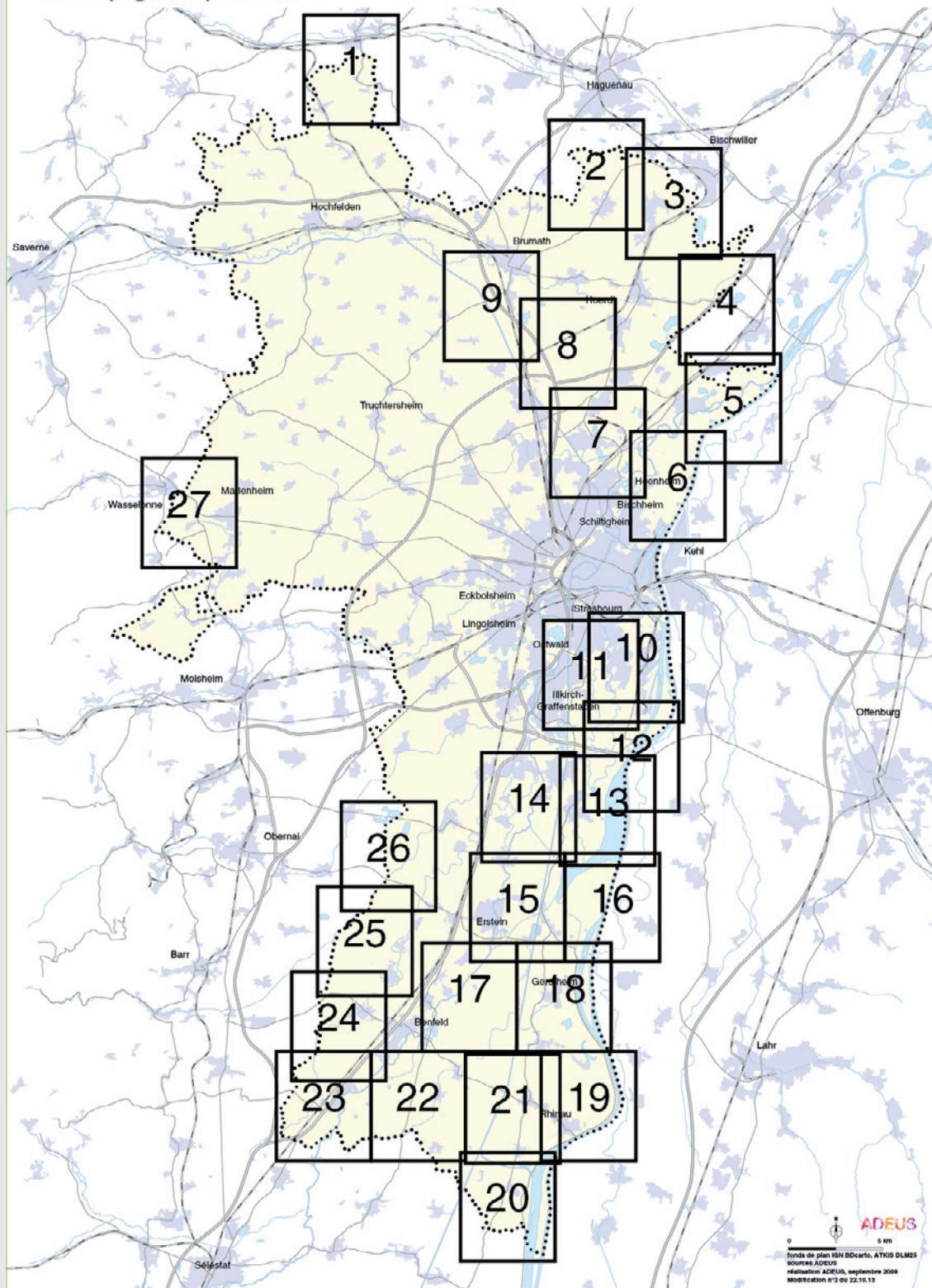
Projections de la taille moyenne des ménages 2010-2015

zone	Taille moyenne des ménages 2010 (hypothèse basse)	Taille moyenne des ménages 2010 (hypothèse basse)	Taille moyenne des ménages 2015 (hypothèse basse)	Taille moyenne des ménages 2015 (hypothèse basse)	
Strasbourg		1,96	2,07	1,88	2,03
CUS-Strasbourg		2,23	2,31	2,14	2,25
Scot hors CUS		2,50	2,57	2,39	2,53
SCOT		2,16	2,25	2,08	2,20

Projections du nombre de ménages 2010-2015

zone	Ménages 1999	Estimation du nombre de ménages 2010 hyp basse	Estimation du nombre de ménages 2010 (Scénario prolongement de tendances)	Projection du nombre de ménages en 2015 hypothèse basse	Projection du nombre de ménages en 2015 (Scénario prolongement de tendances)
Strasbourg	116 767	131 431	132 694	134 736	136 453
CUS-Strasbourg	75261	88 952	90 738	94 383	97 026
Scot hors CUS	46280	56 498	59 167	60 574	64 469
SCOT (chiffres arrondis)	238 300	277 900	280 900	289 700	297 900

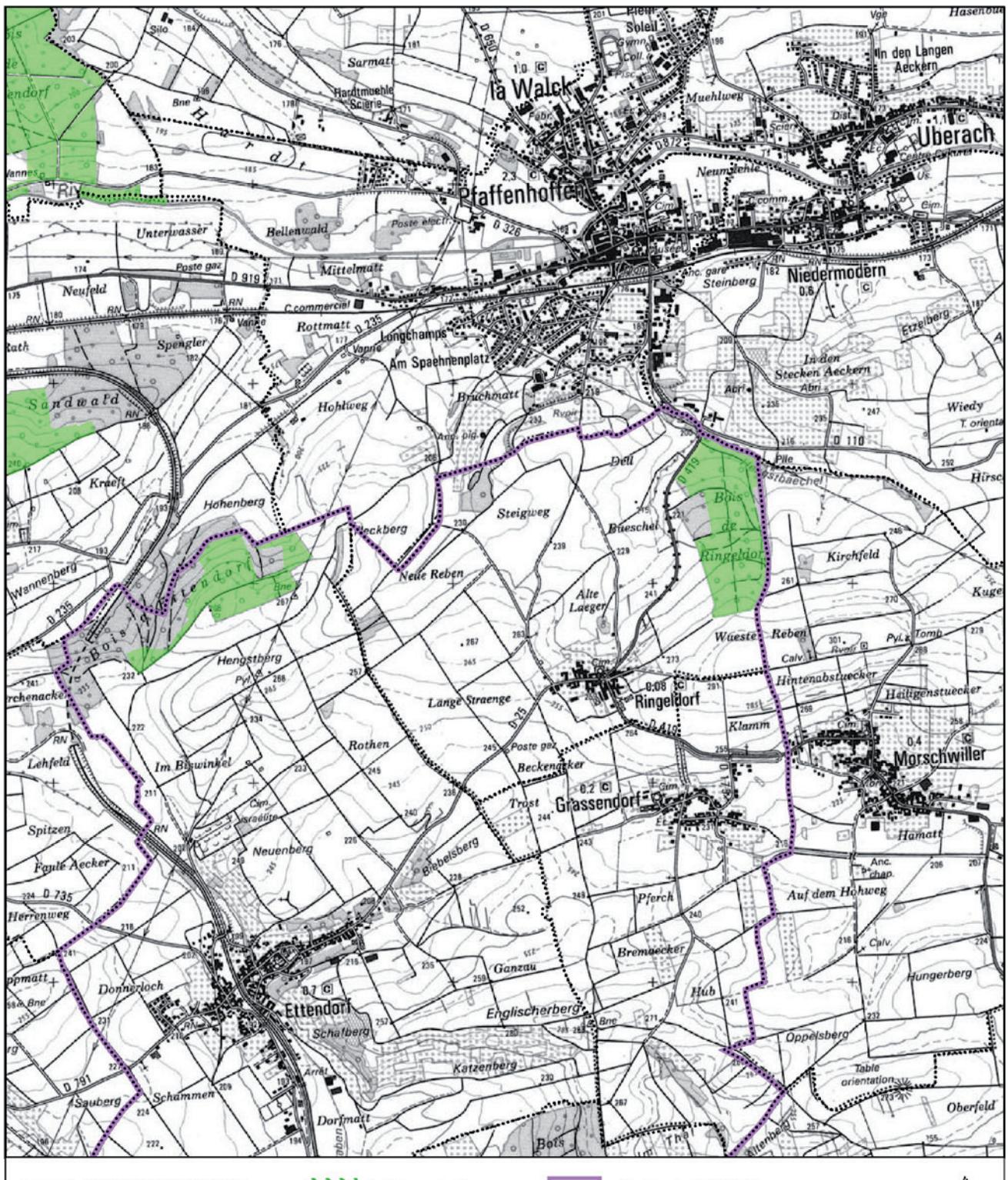
**Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier :
Découpage des planches**



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 01

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



réserve naturelle instituée existante et en projet

réserve naturelle régionale

arrêté de protection de biotope

forêt de protection

forêt soumise au régime forestier

périmètre du SCOTERS

..... limite communale

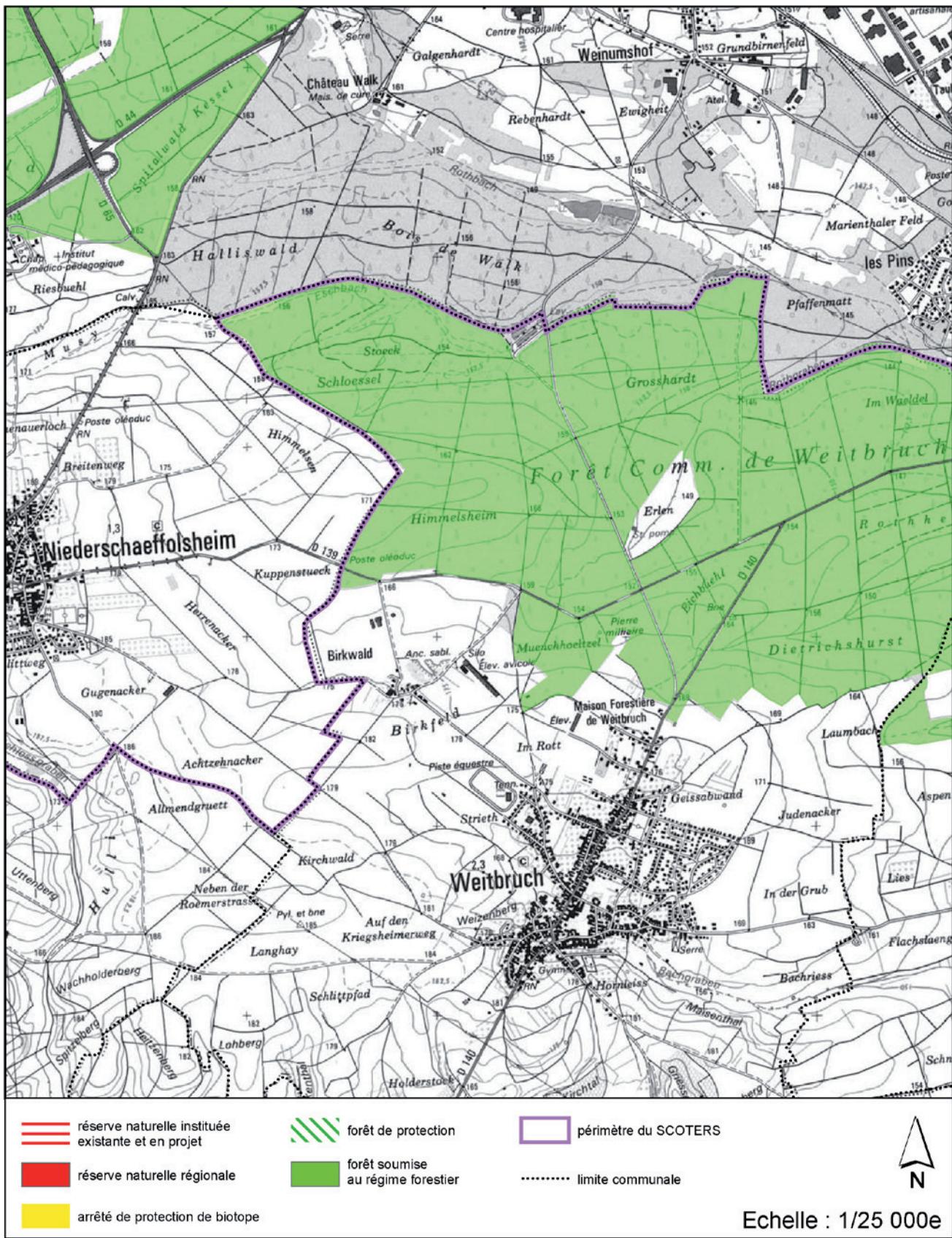


Echelle : 1/25 000e

Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 02

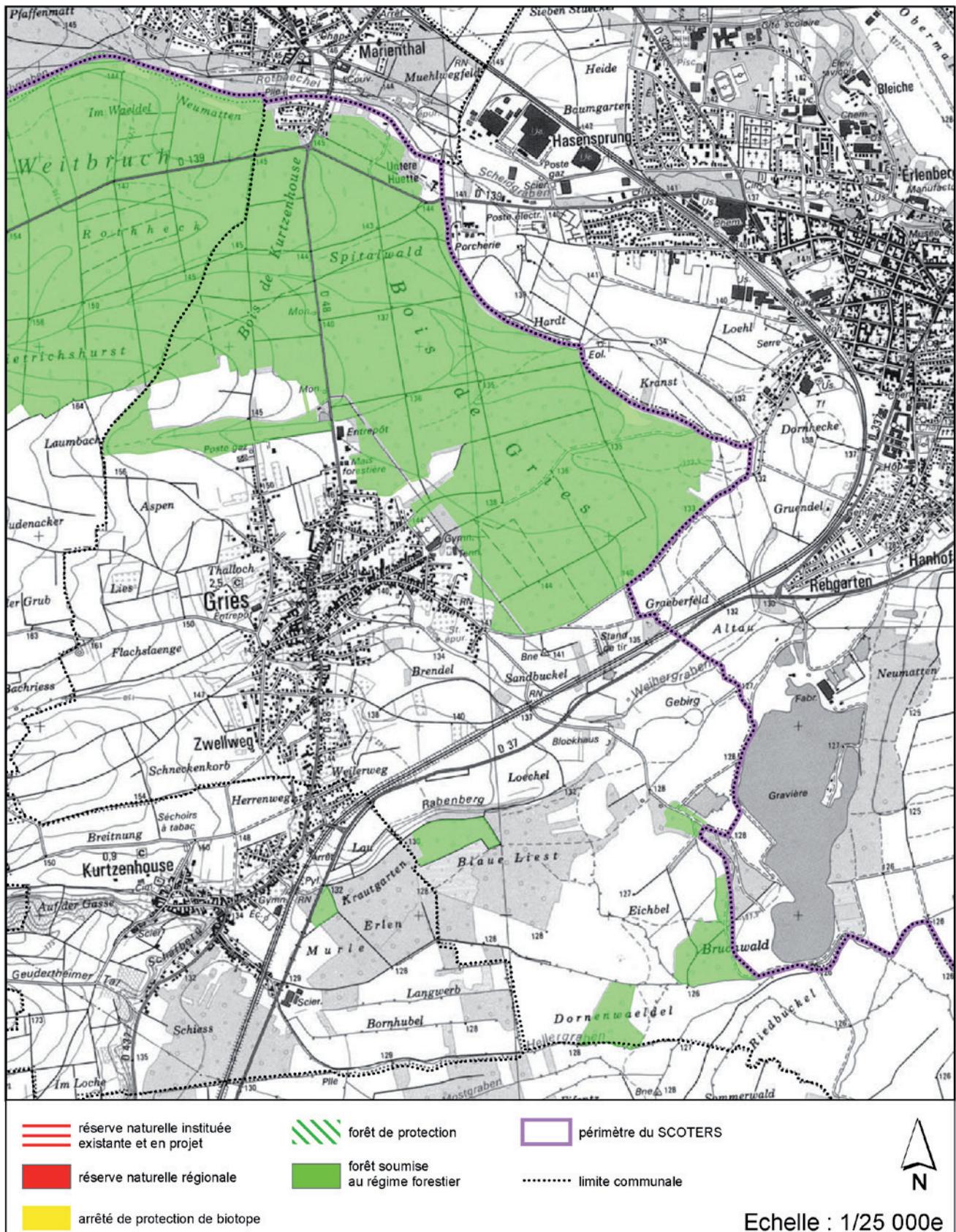
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 03

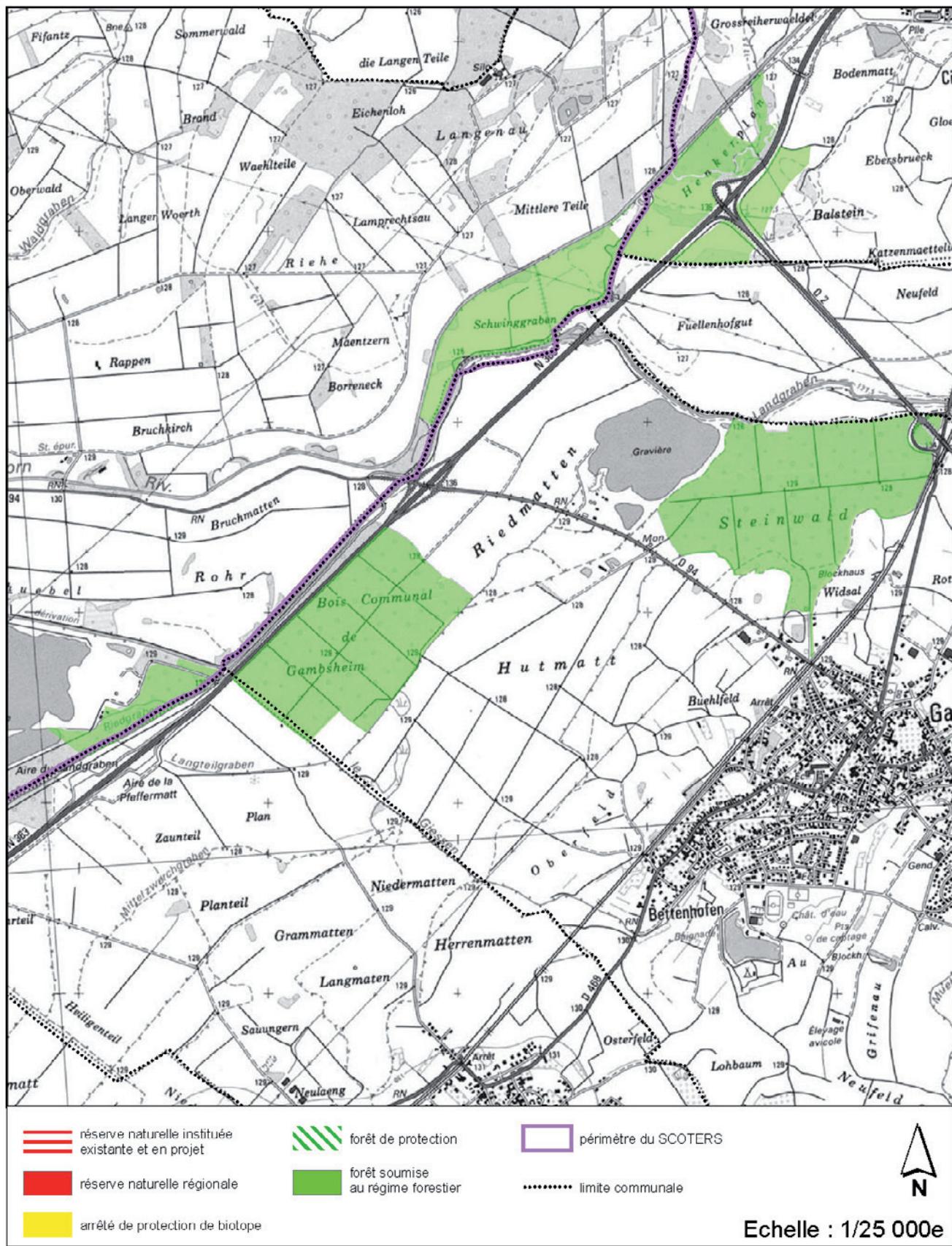
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 04

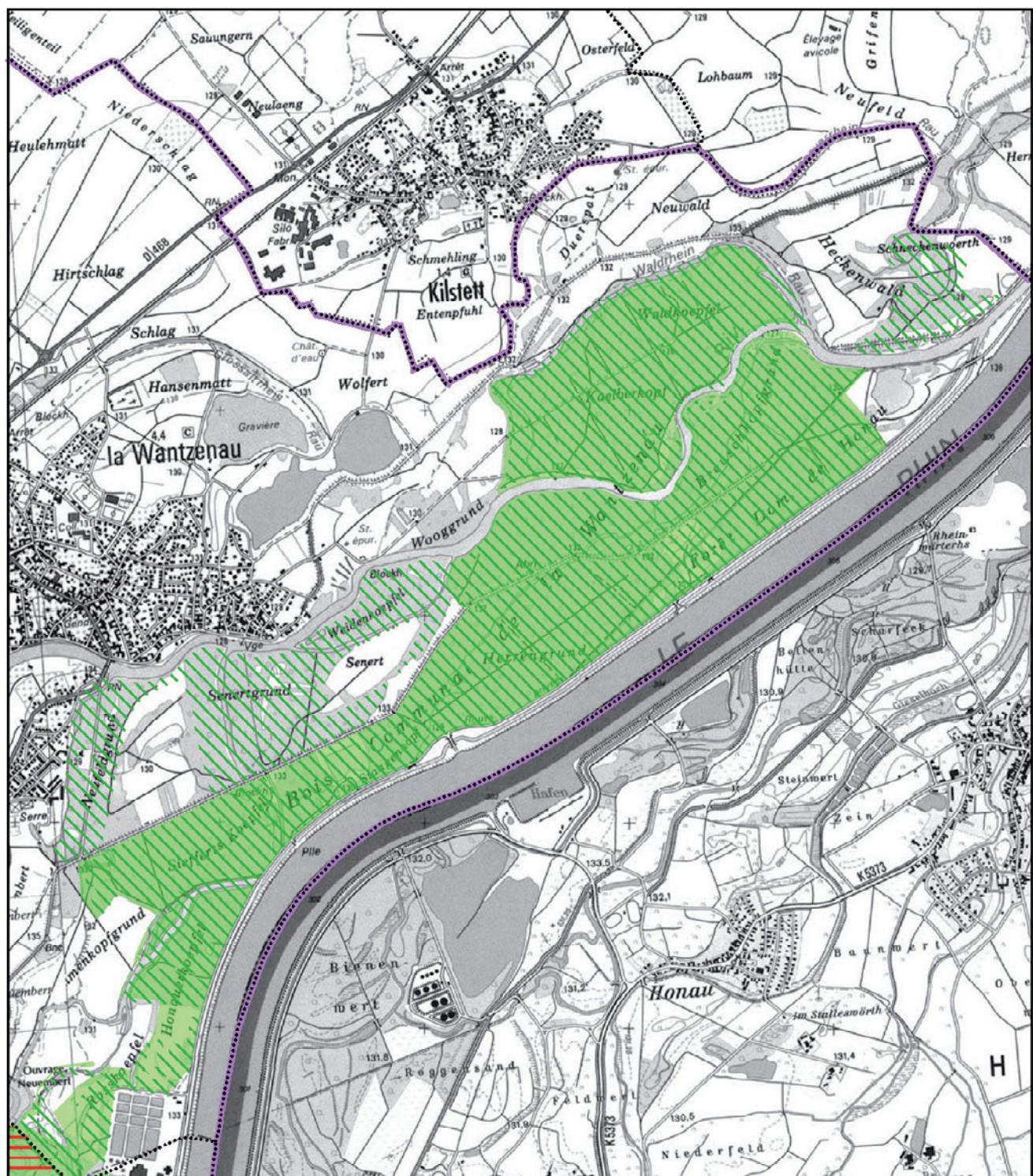
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 05

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



■ réserve naturelle instituée
existante et en projet

■ réserve naturelle régionale

■ arrêté de protection de biotope

■ forêt de protection

■ forêt soumise
au régime forestier

■ périmètre du SCOTERS

..... limite communale

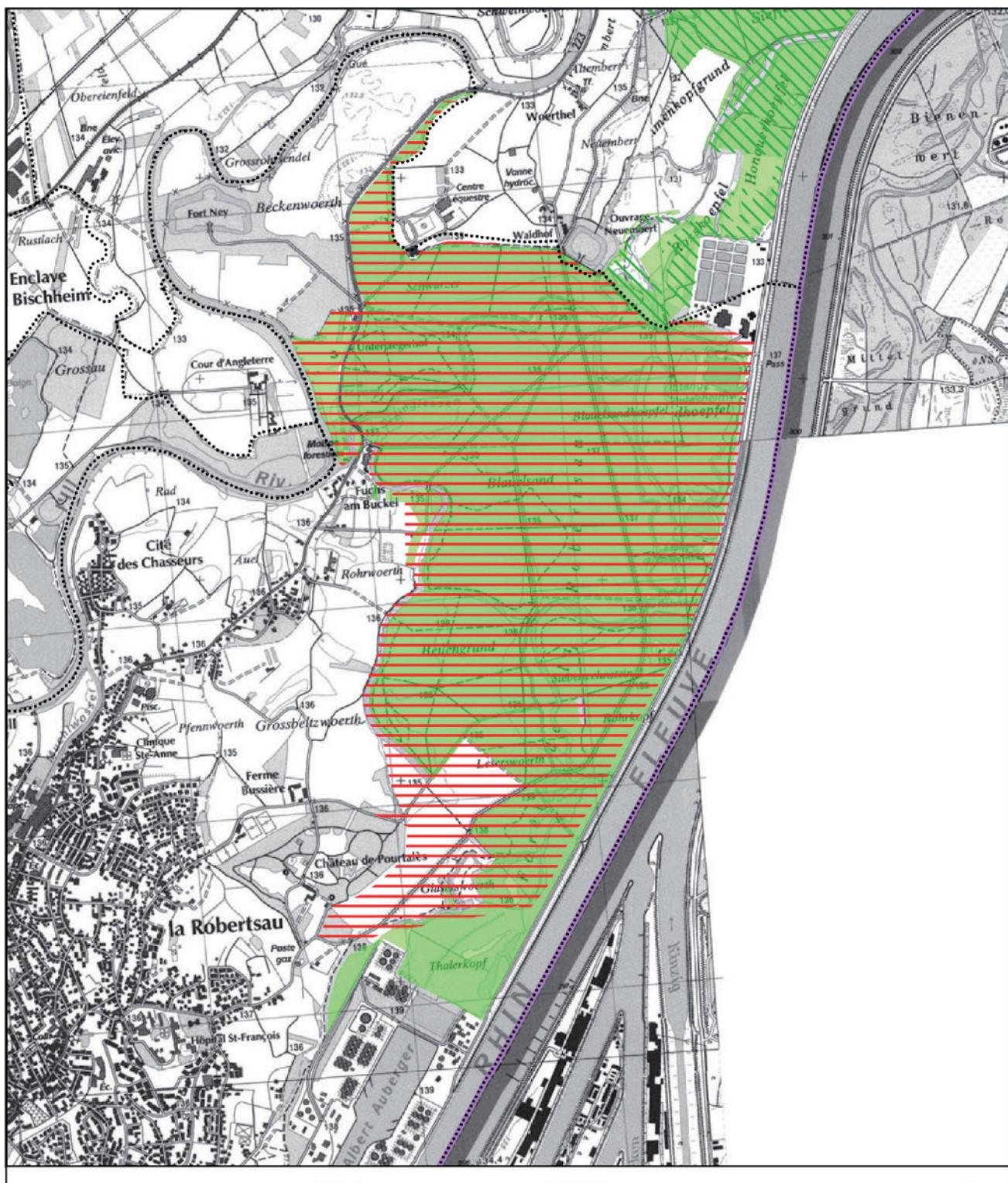


Echelle : 1/25 000e

Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 06

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



521

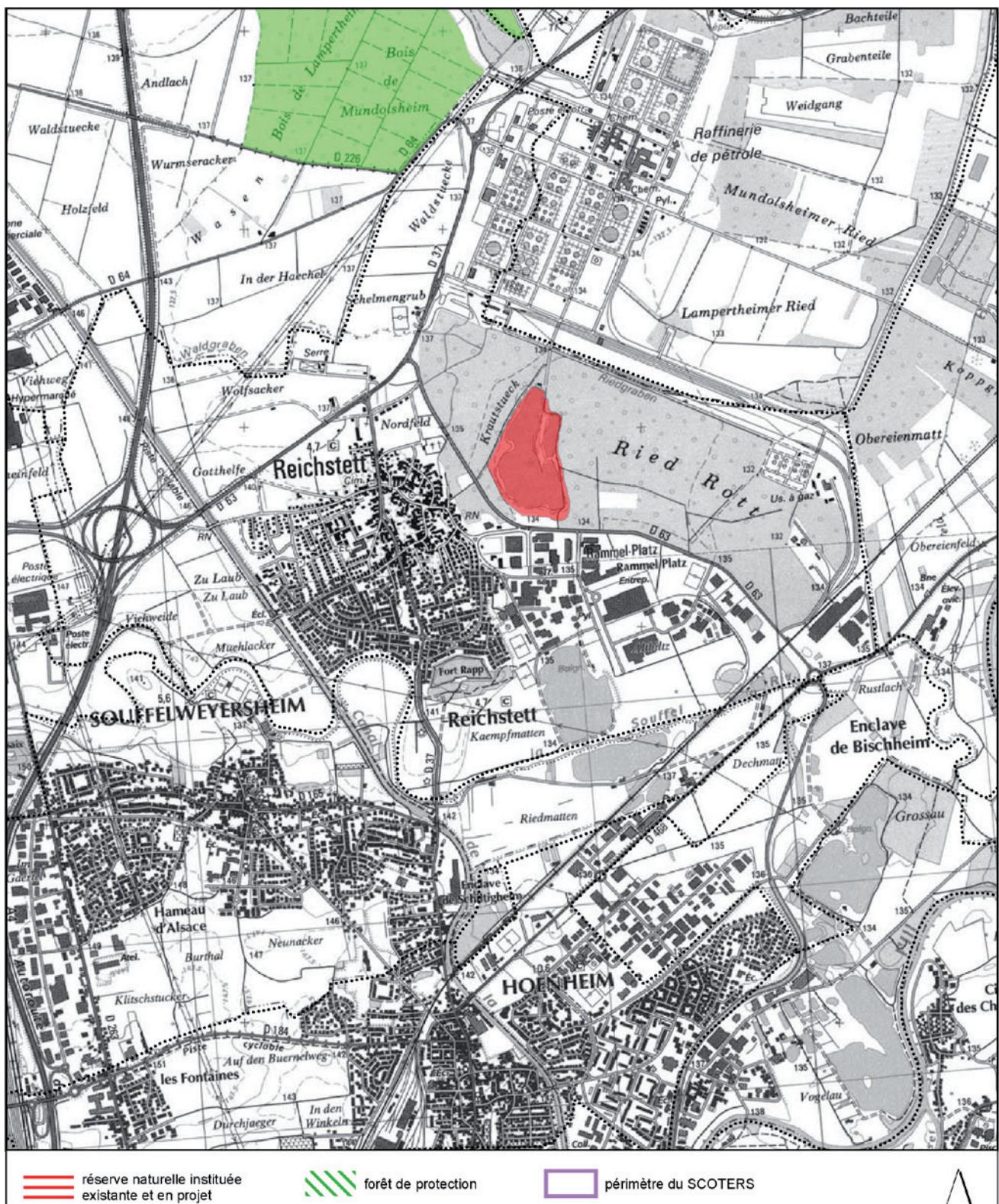


Echelle : 1/25 000e

Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 07

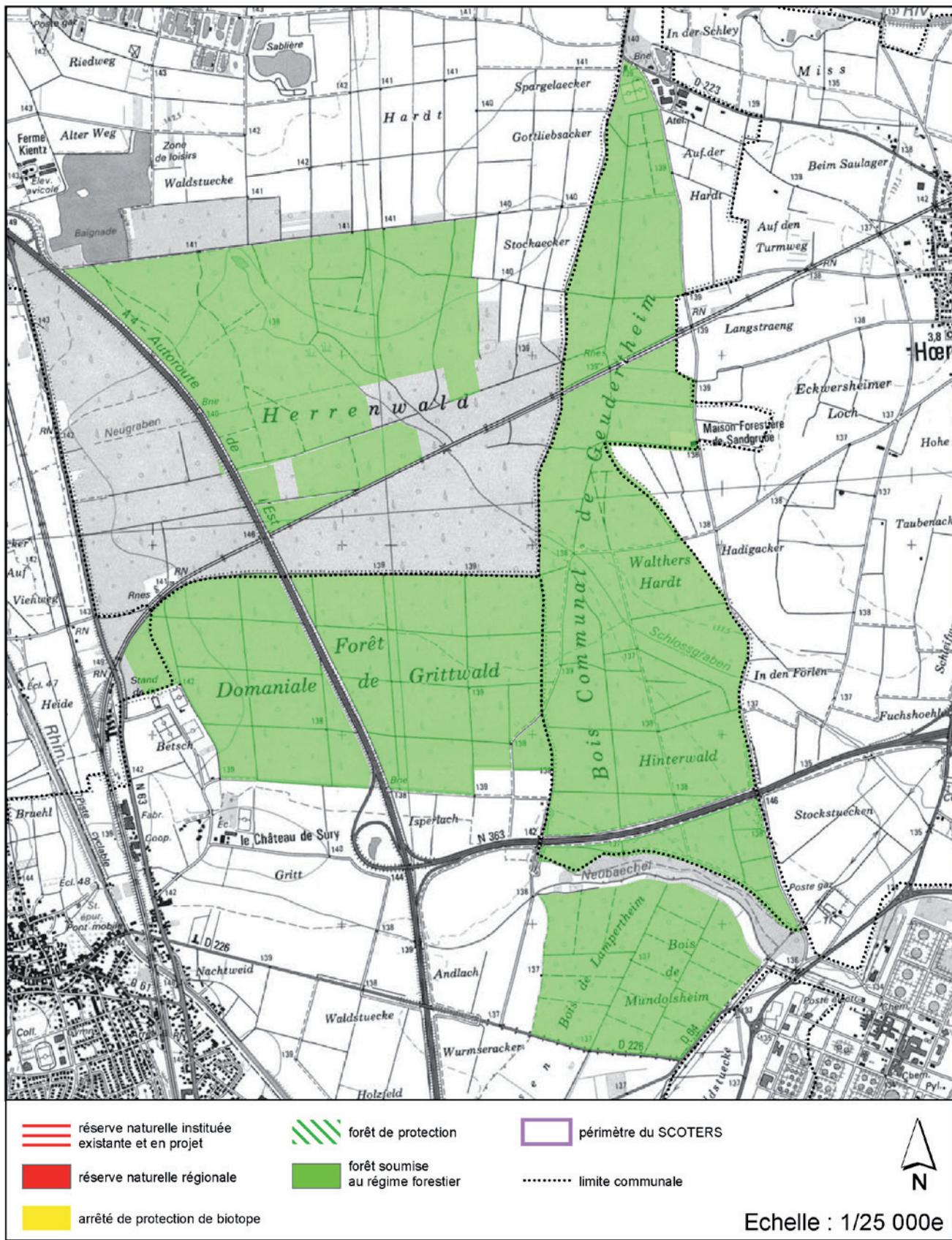
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 08

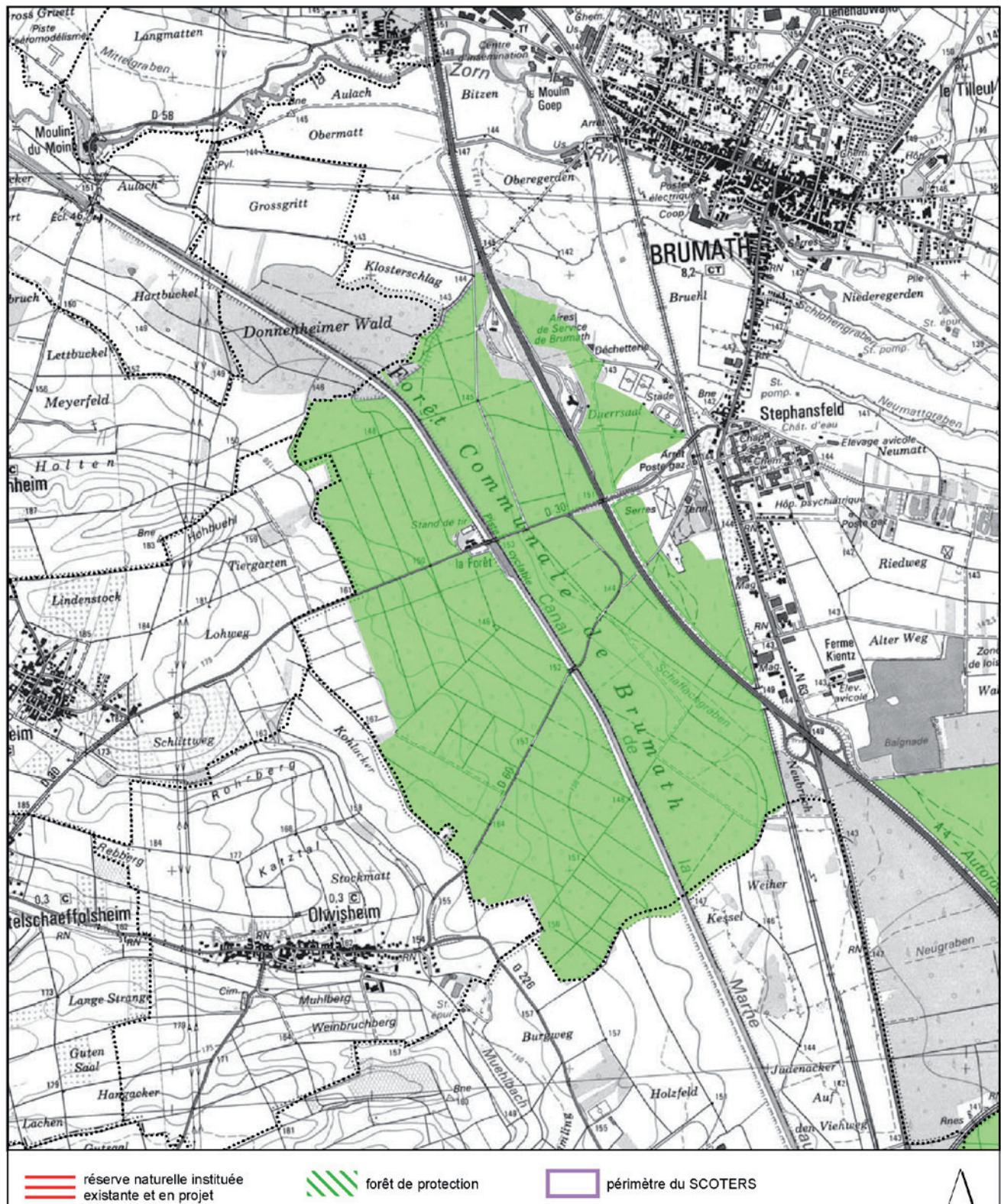
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 09

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



réserve naturelle instituée existante et en projet

forêt de protection

périmètre du SCOTERS

réserve naturelle régionale

forêt soumise au régime forestier

..... limite communale



Echelle : 1/25 000e

Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 10

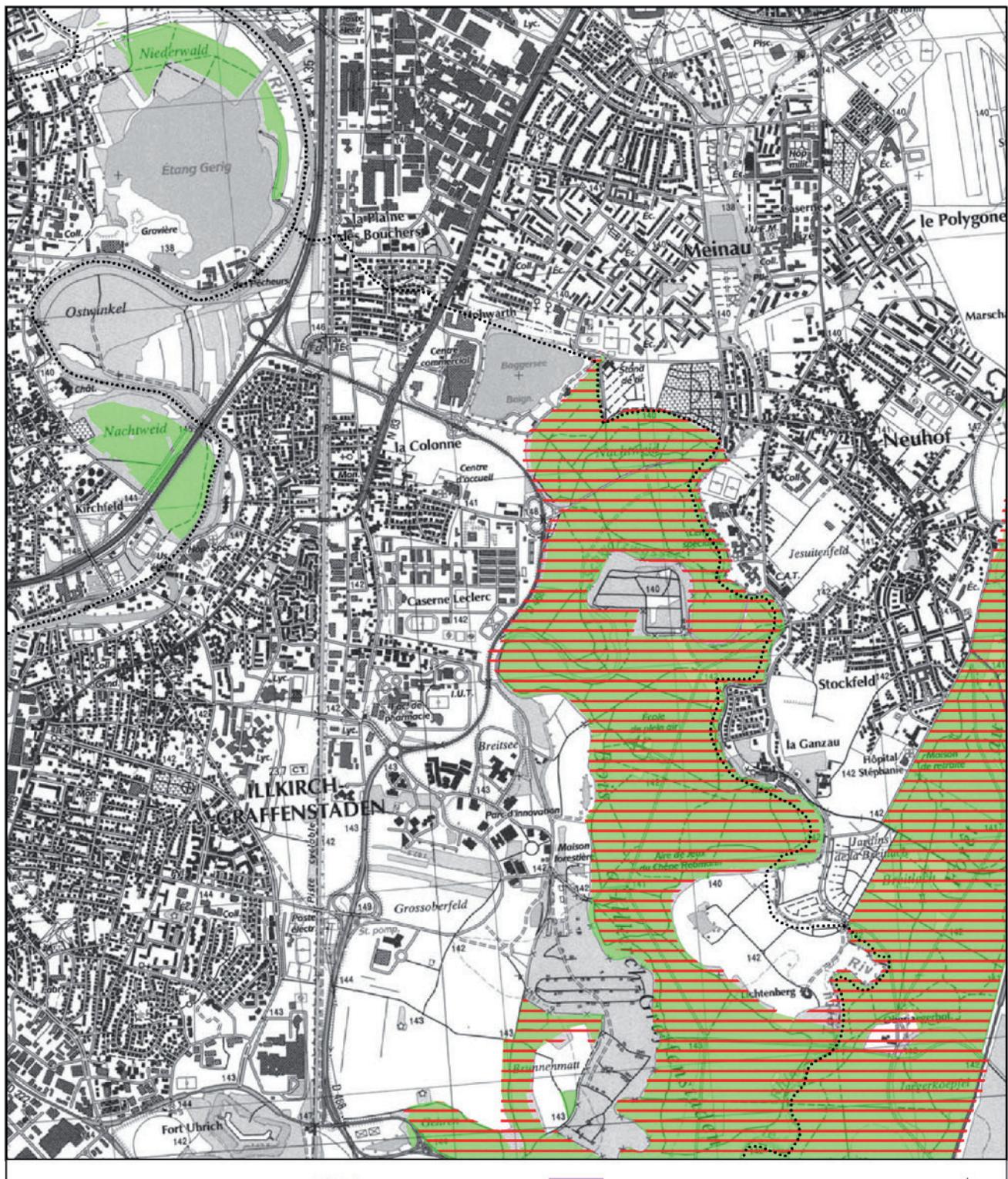
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 11

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



réserve naturelle instituée existante et en projet

forêt de protection

périmètre du SCOTERS

réserve naturelle régionale

forêt soumise au régime forestier

limite communale

arrêté de protection de biotope

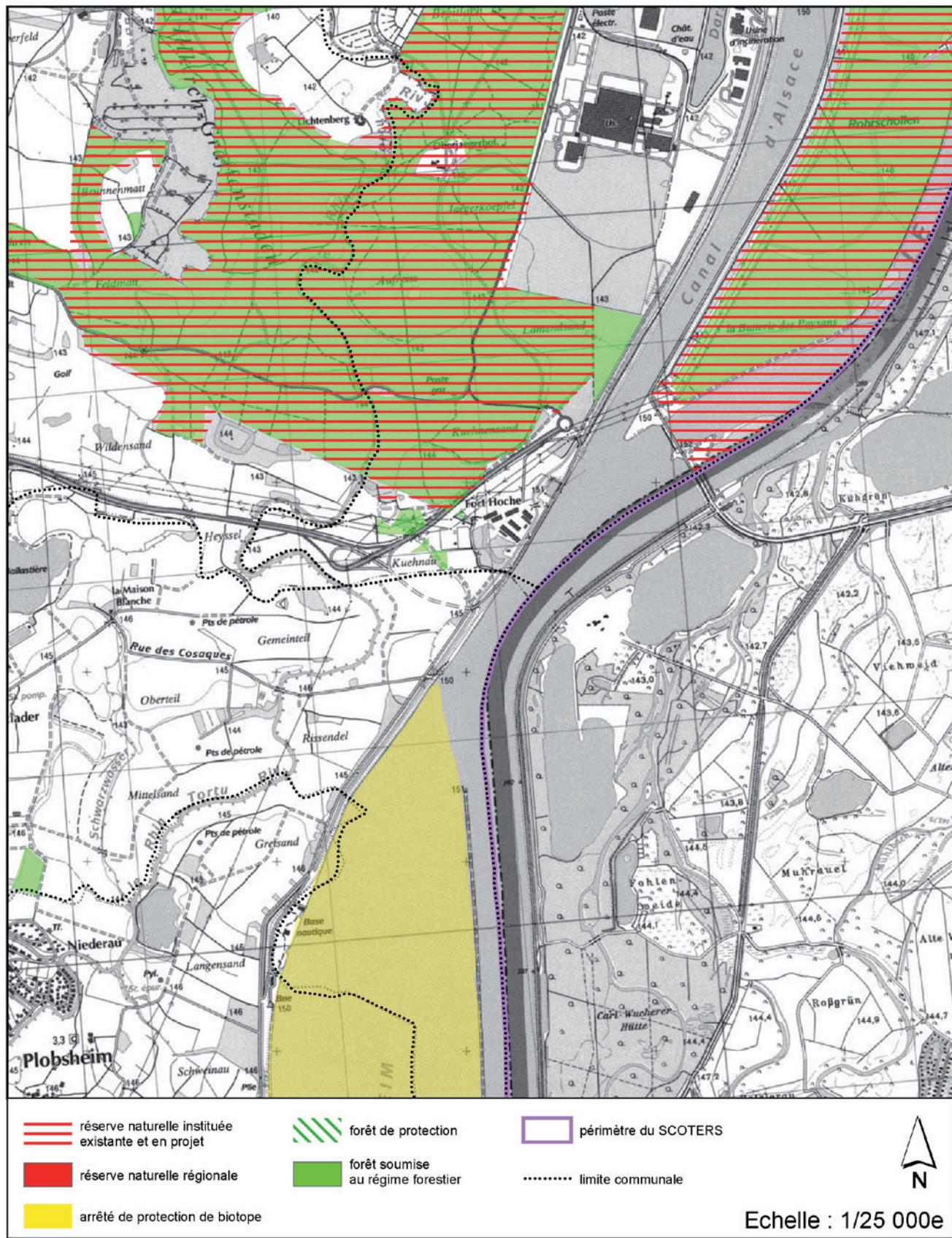


Echelle : 1/25 000e

Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 12

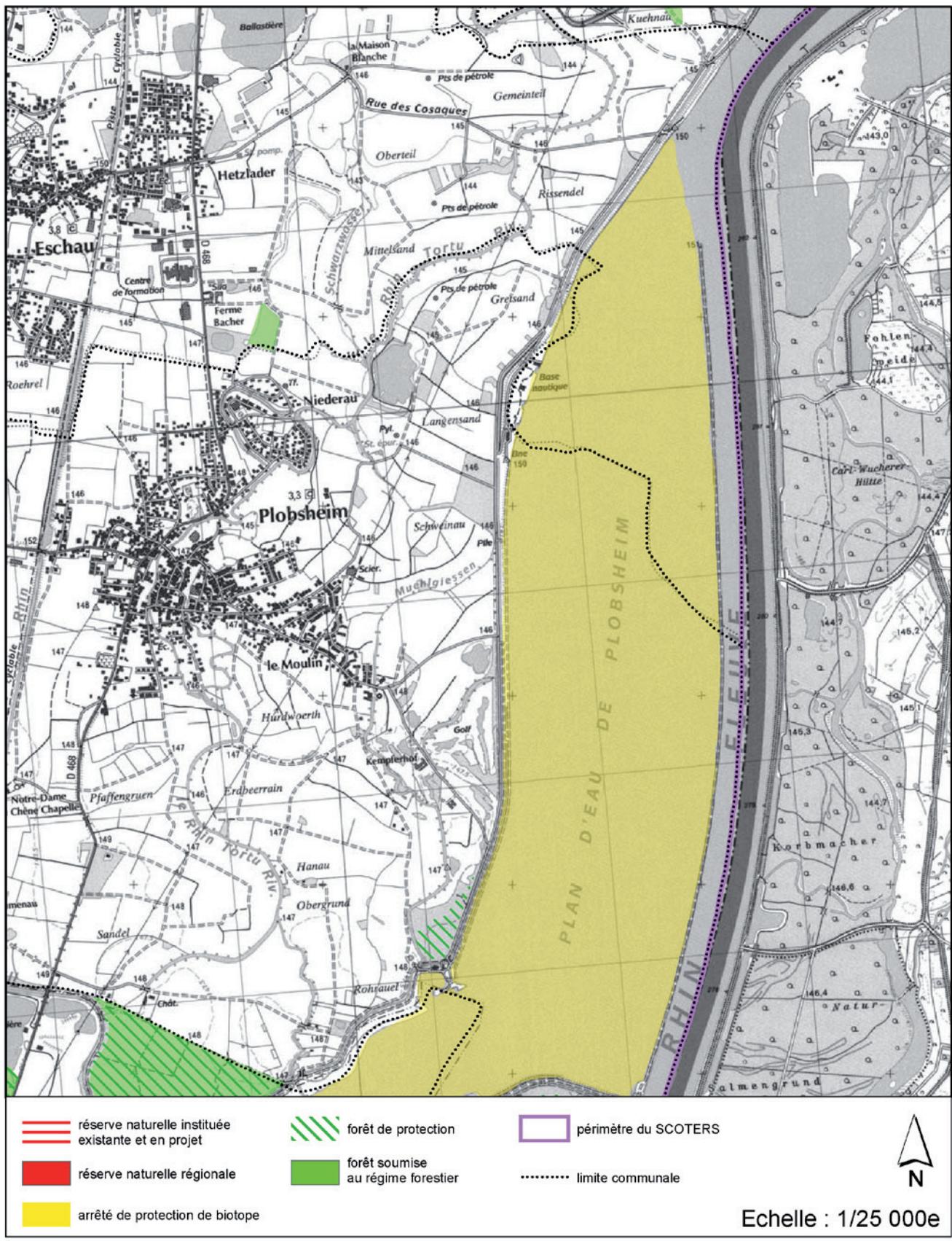
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

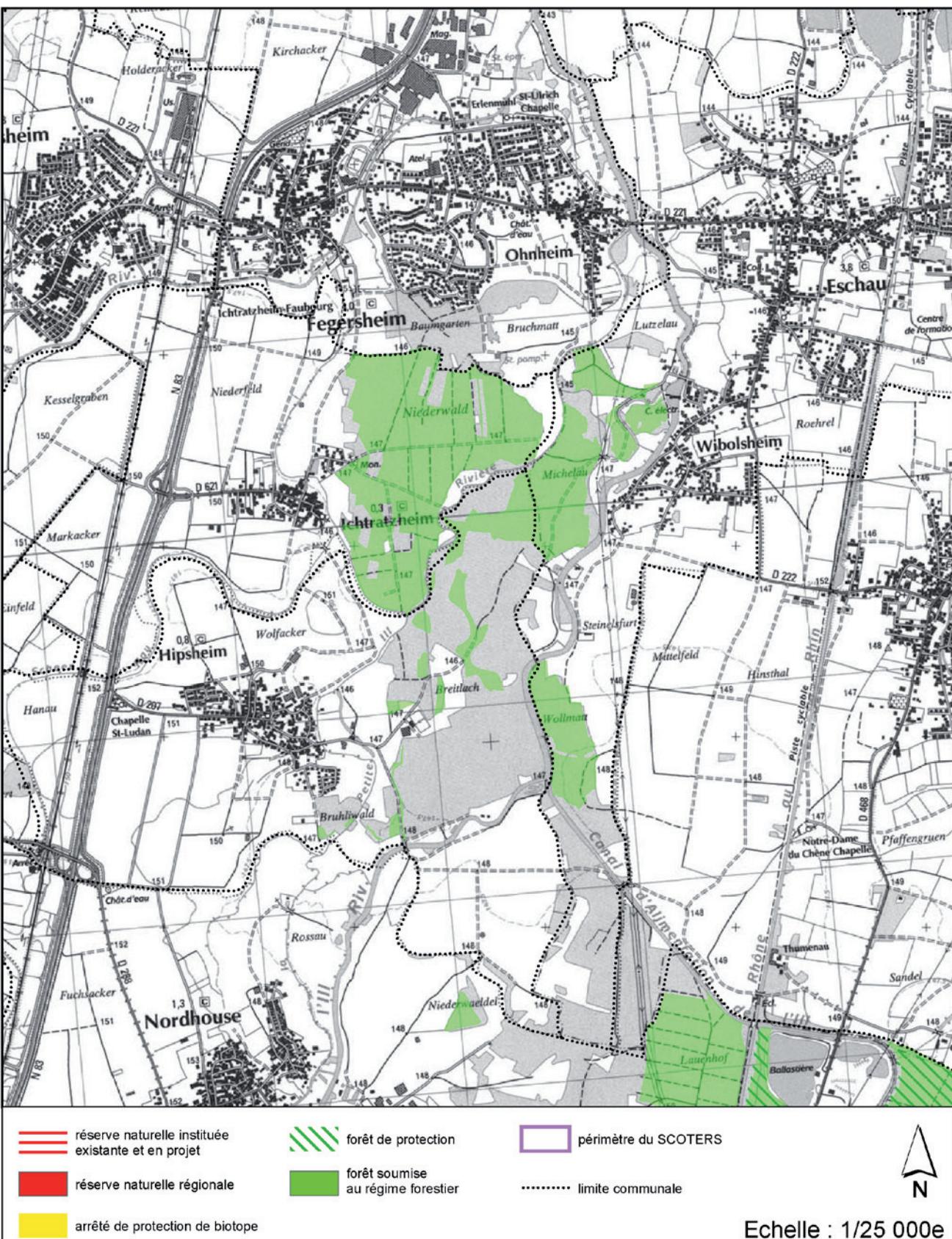
Carte : 13

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

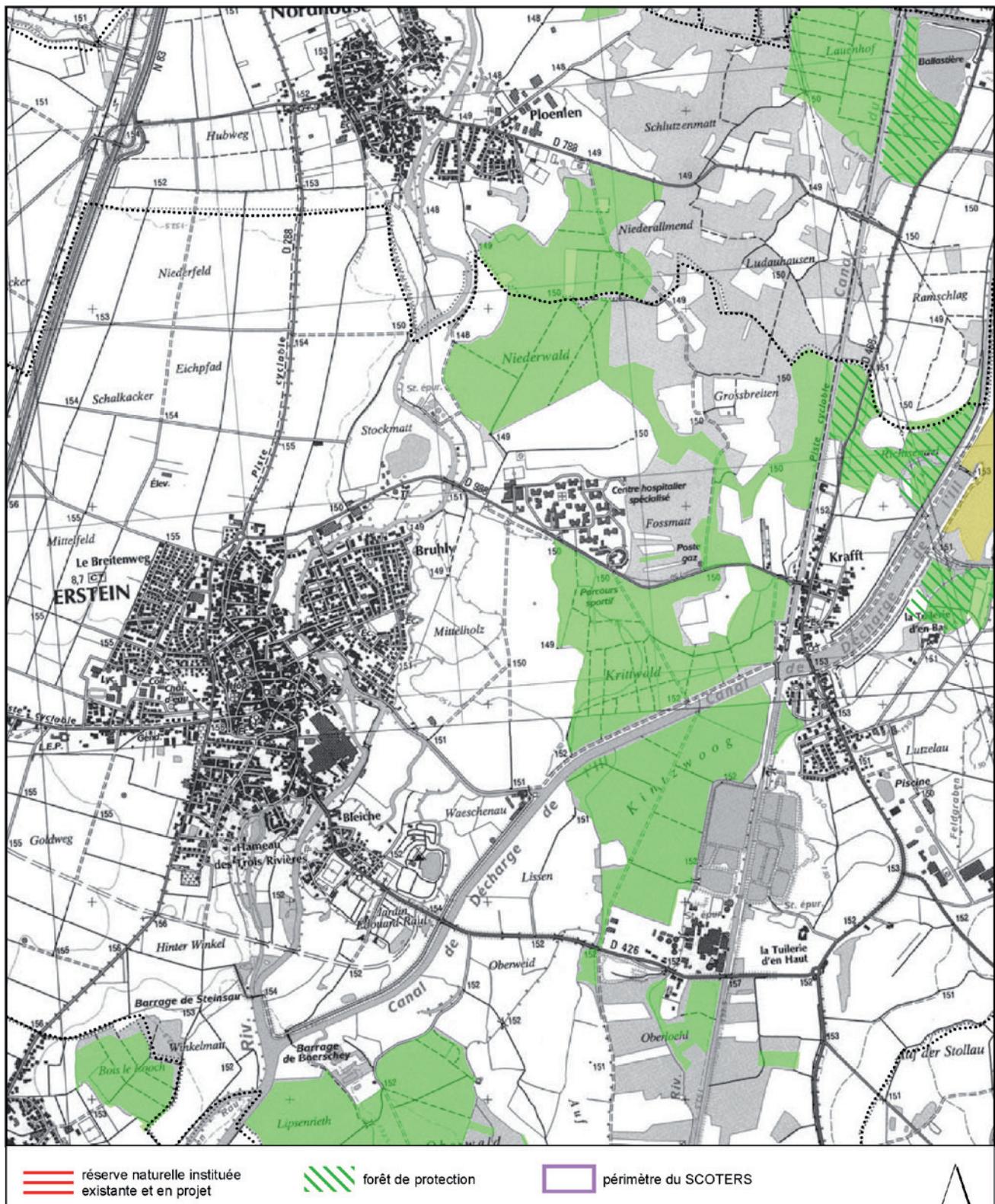
Carte : 14



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 15

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005

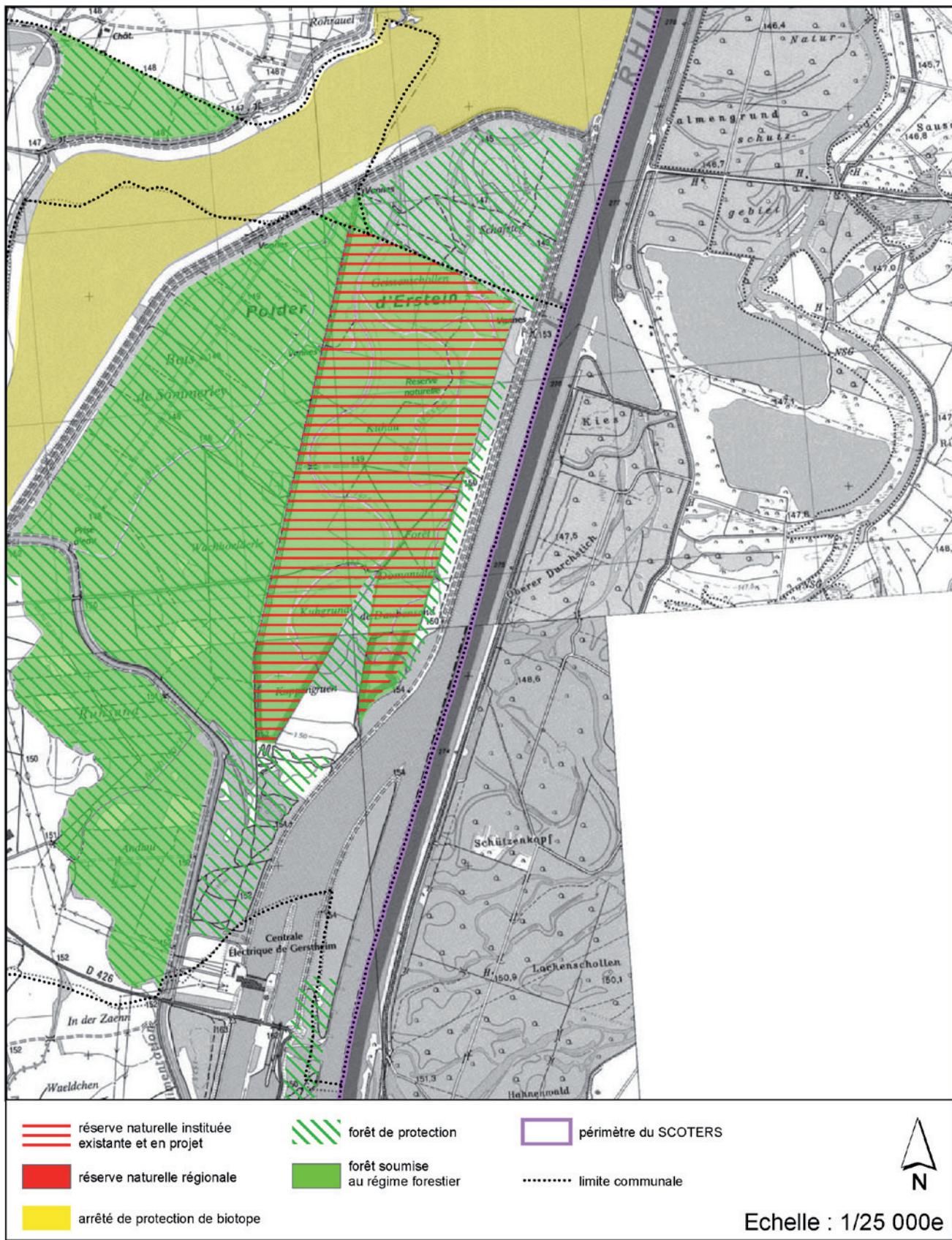


Echelle : 1/25 000e

Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 16

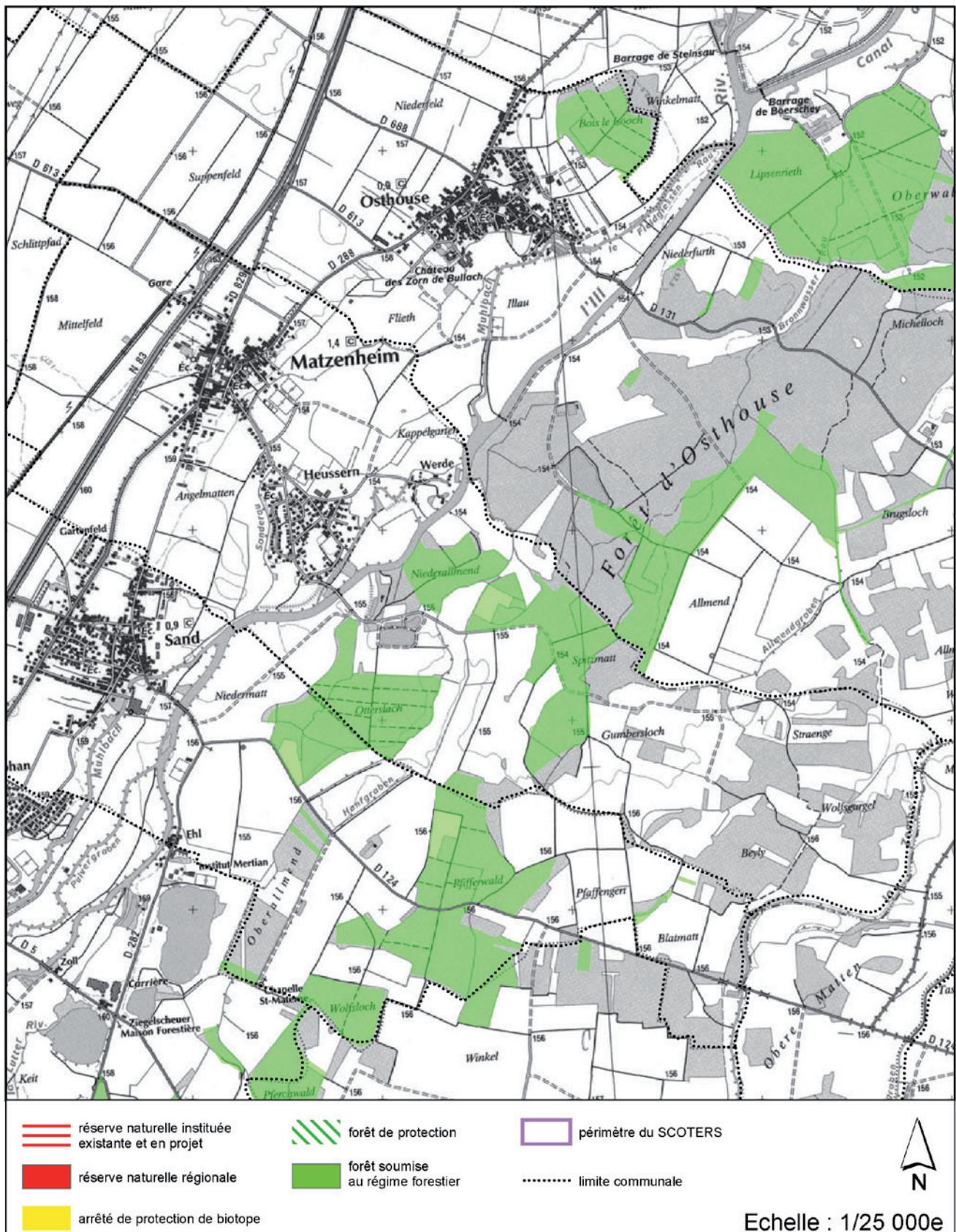
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 17

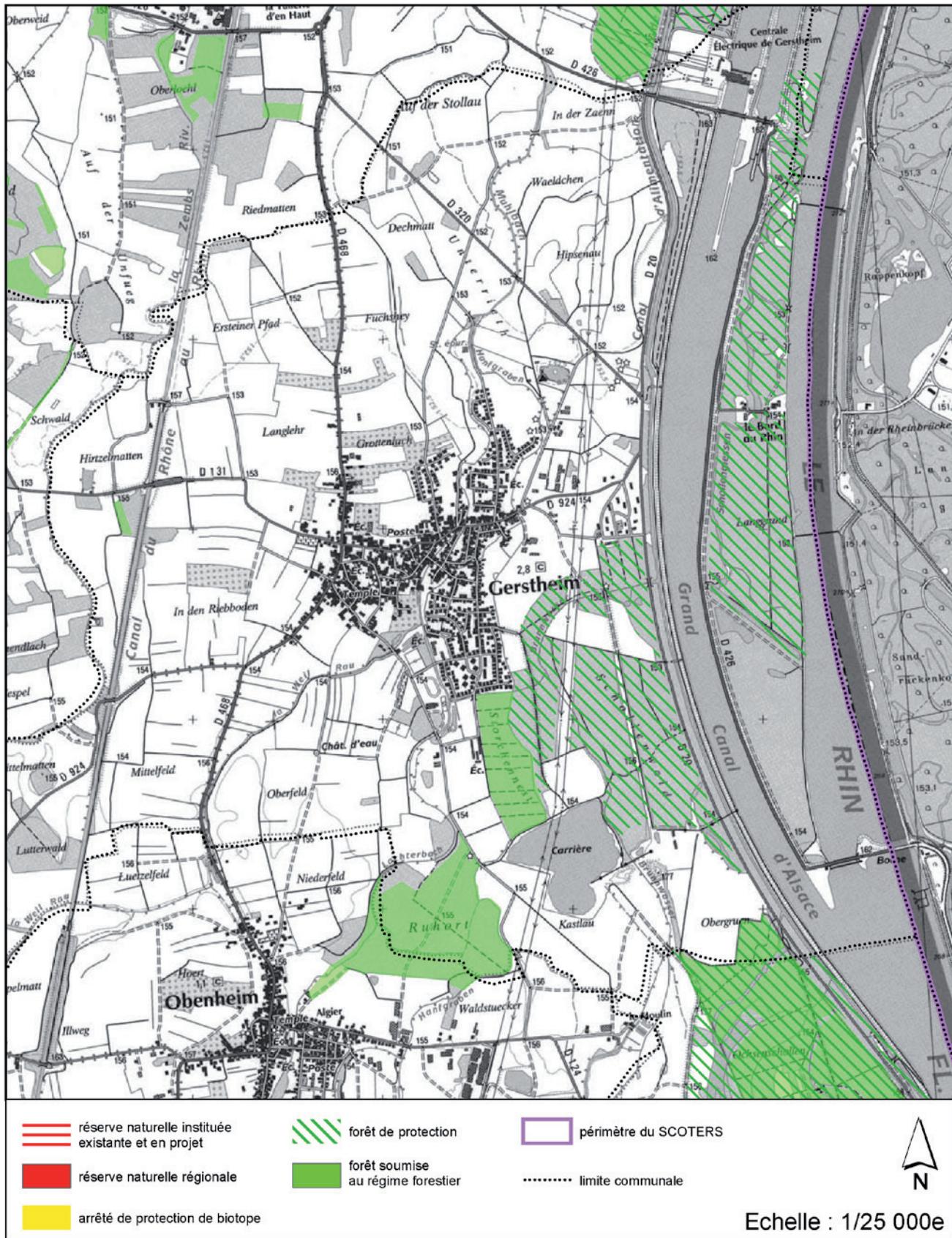
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 18

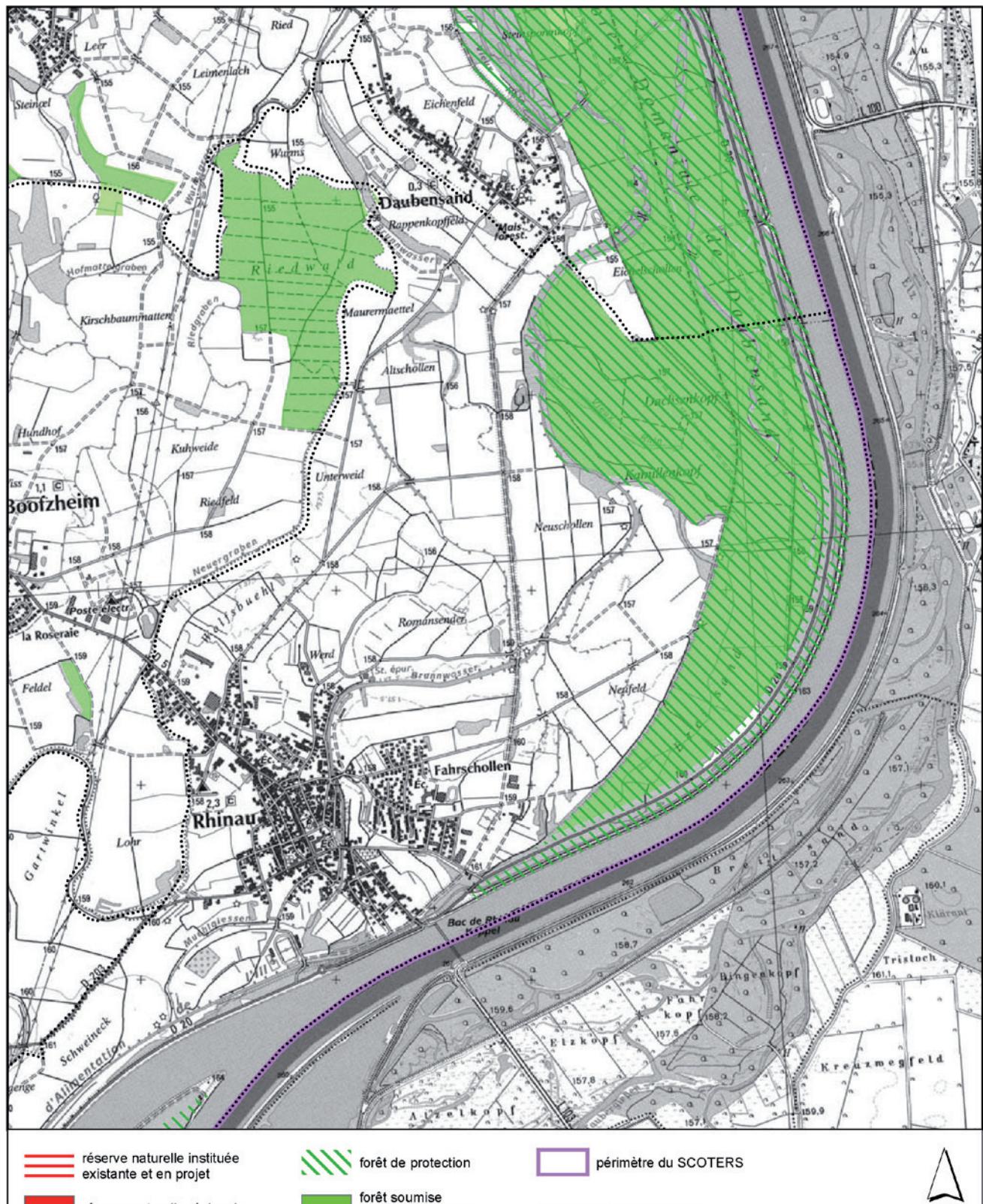
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 19

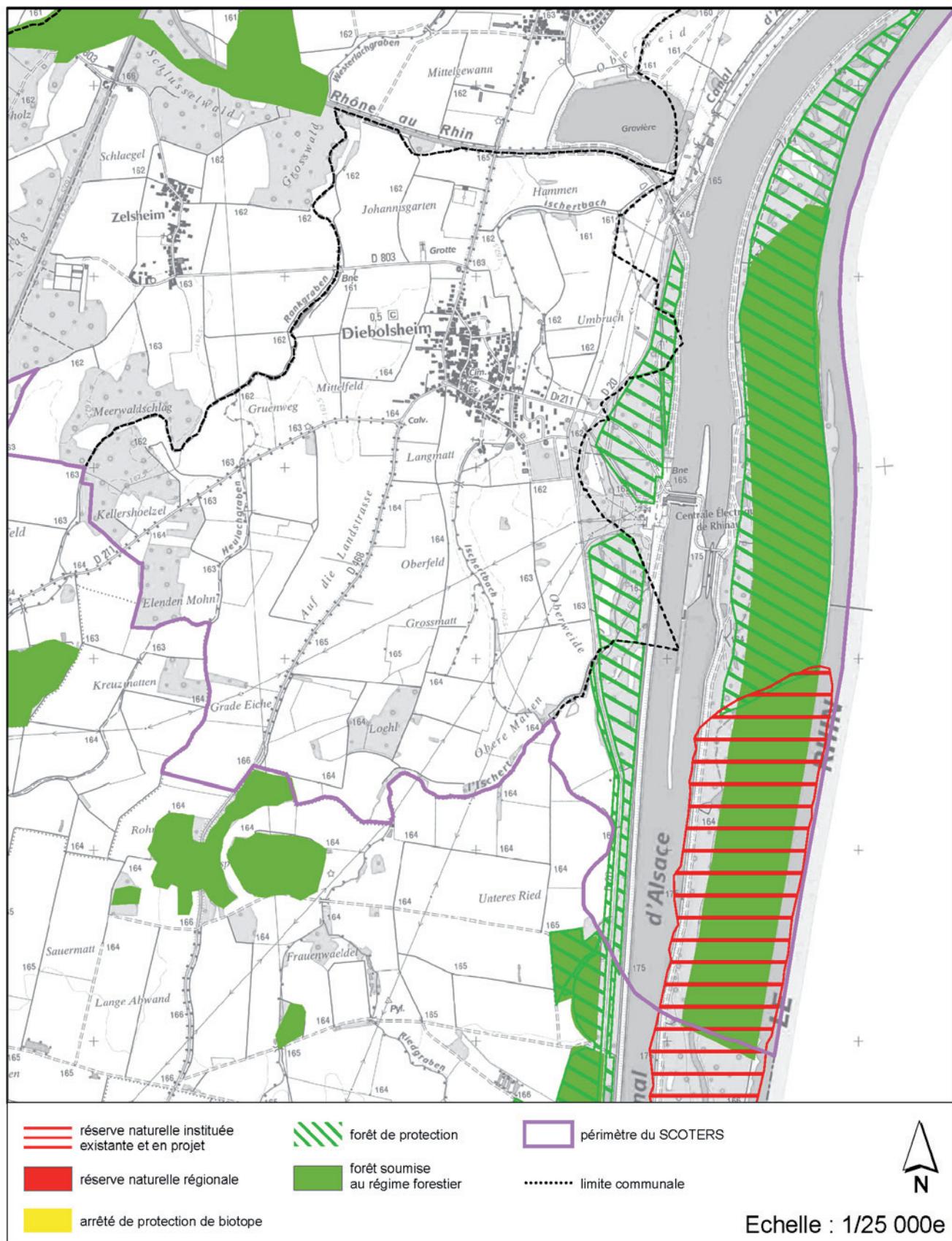
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 20

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, octobre 2009



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

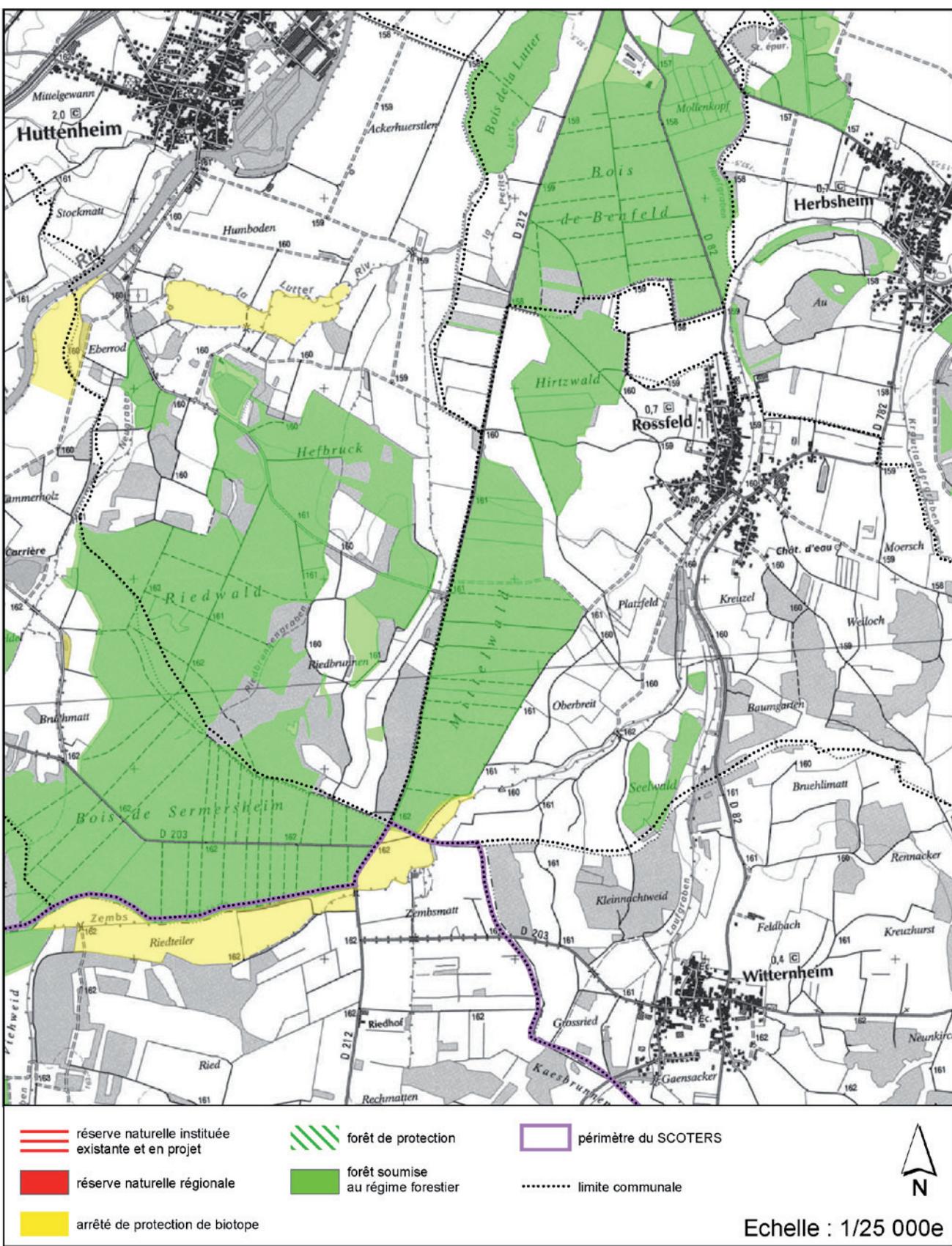
Carte : 21

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

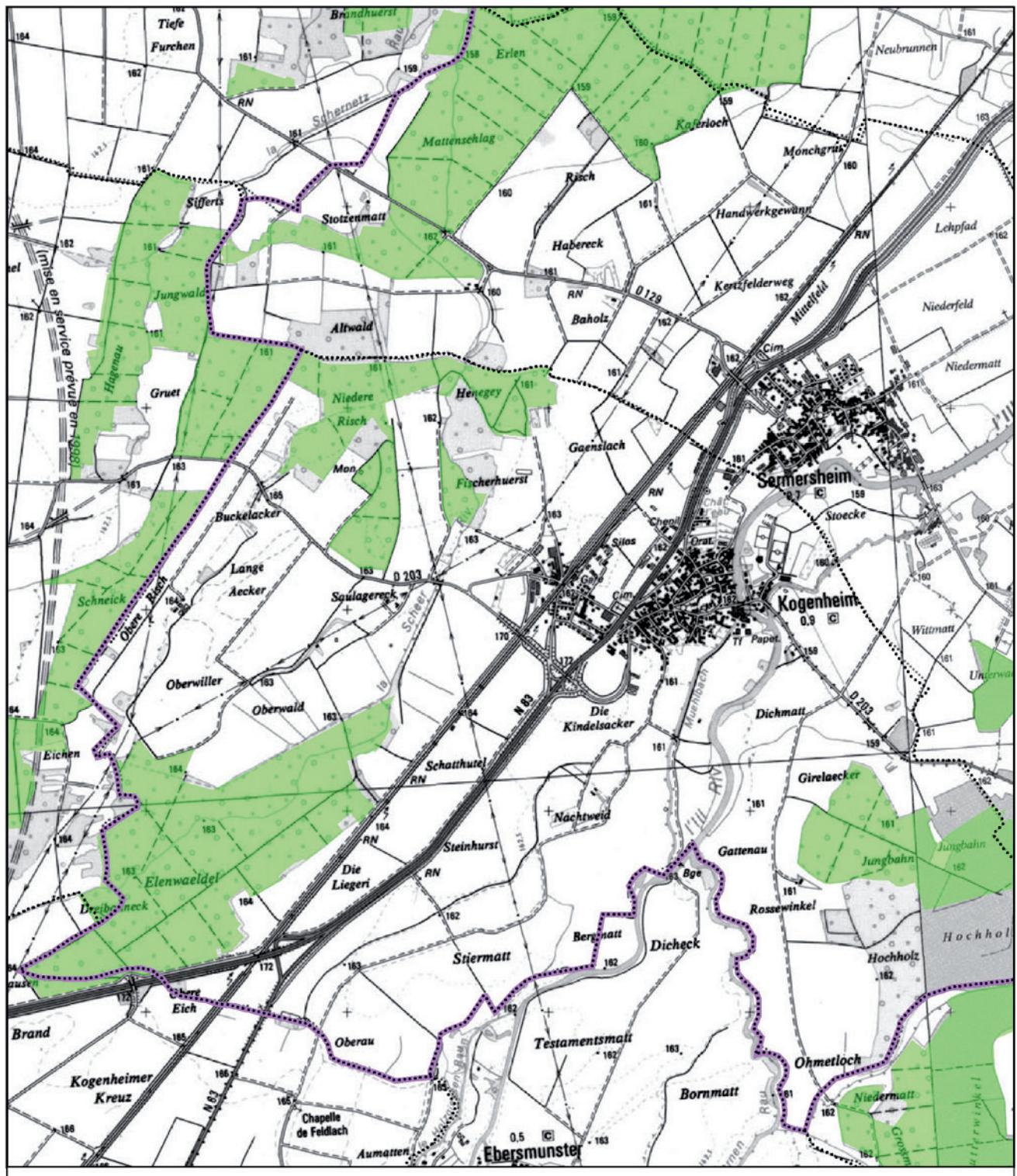
Carte : 22



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 23

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



réserve naturelle instituée
existante et en projet

forêt de protection

périmètre du SCOTERS

réserve naturelle régionale

forêt soumise
au régime forestier

..... limite communale

arrêté de protection de biotope

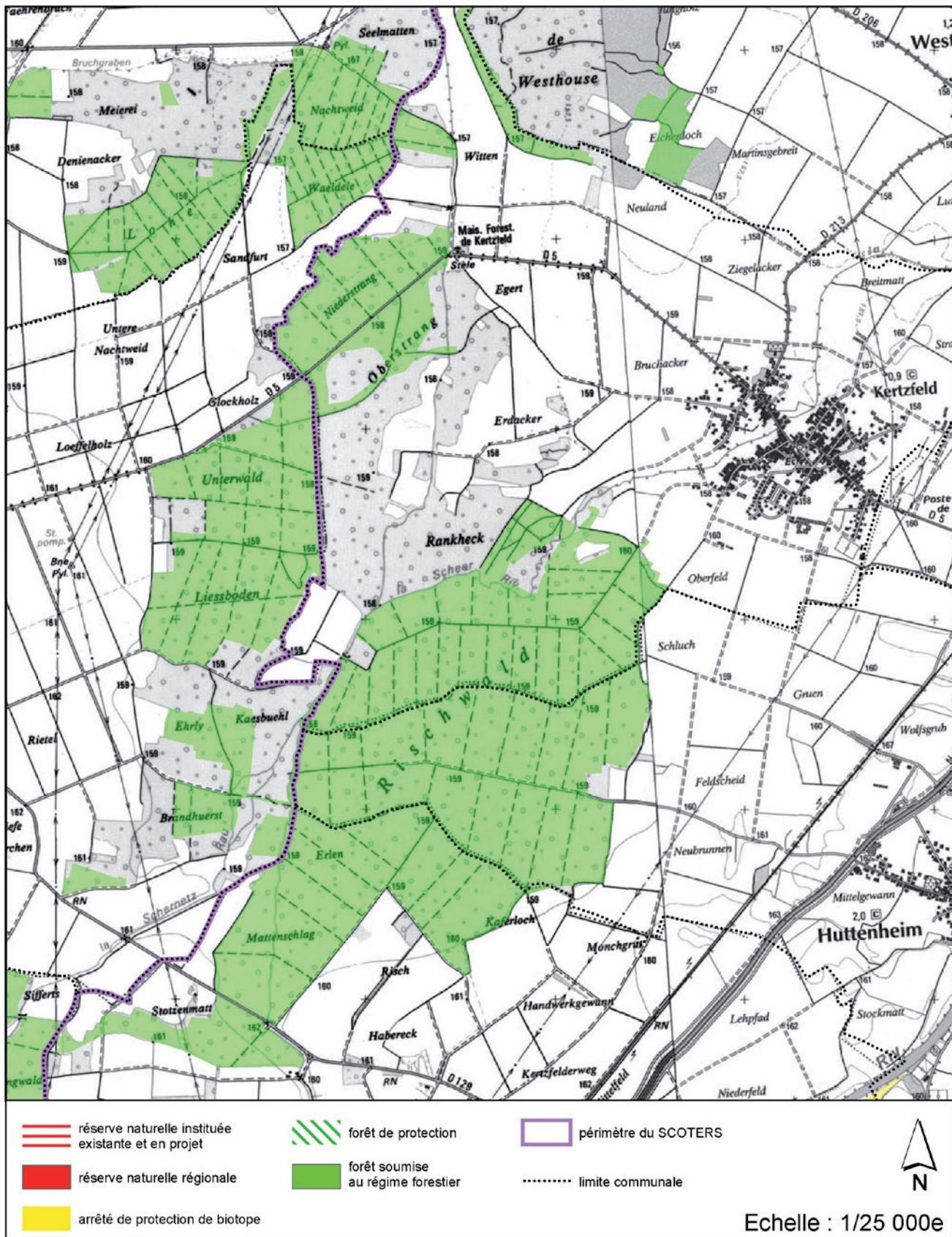


Echelle : 1/25 000e

Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 24

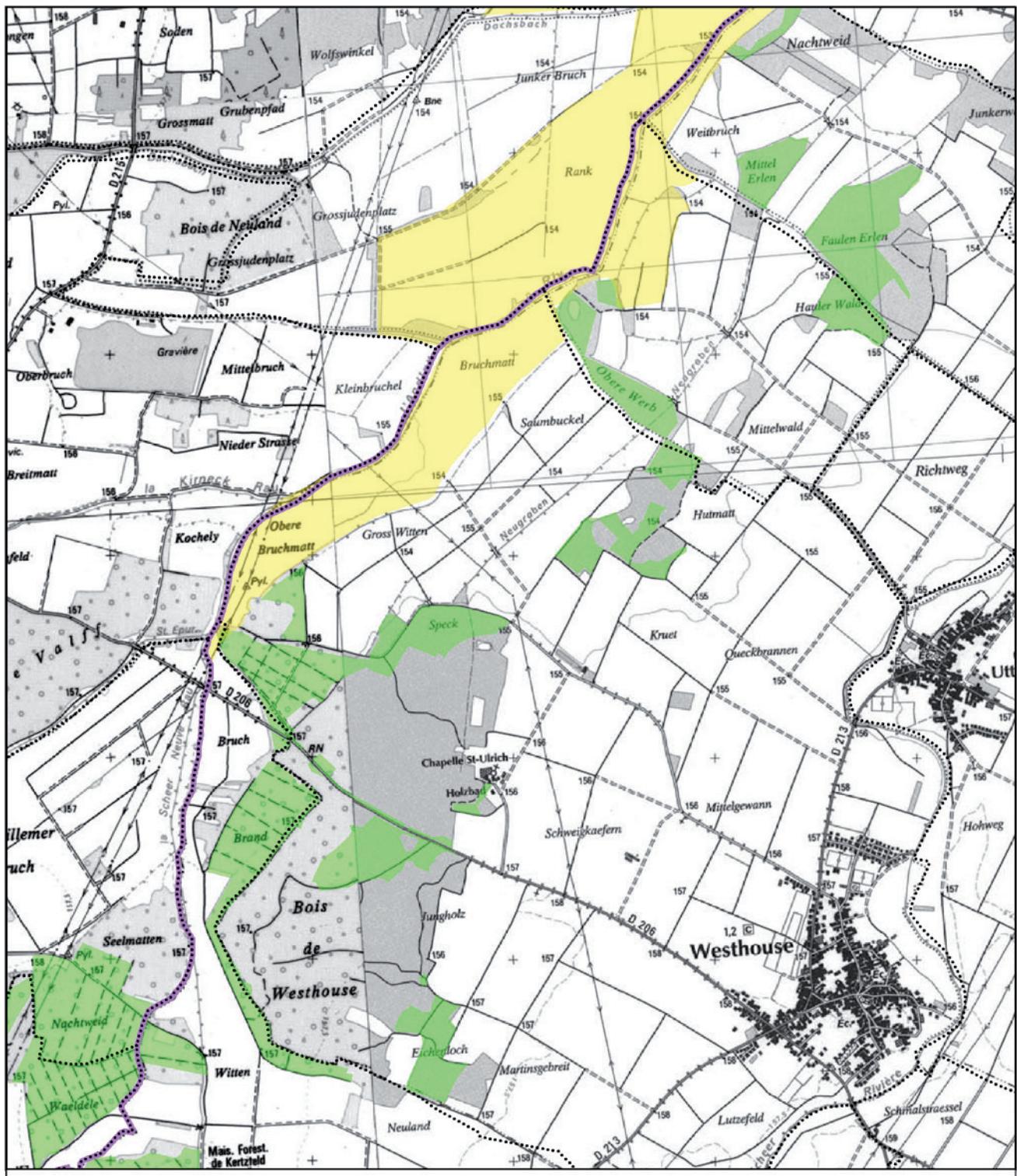
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 25

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



 réserve naturelle institué
 existante et en projet

réserve naturelle régionale

arrêté de protection de biotope

 forêt de protection

 forêt soumise
au régime forestier

périmètre du SCOTERS

..... limite communale

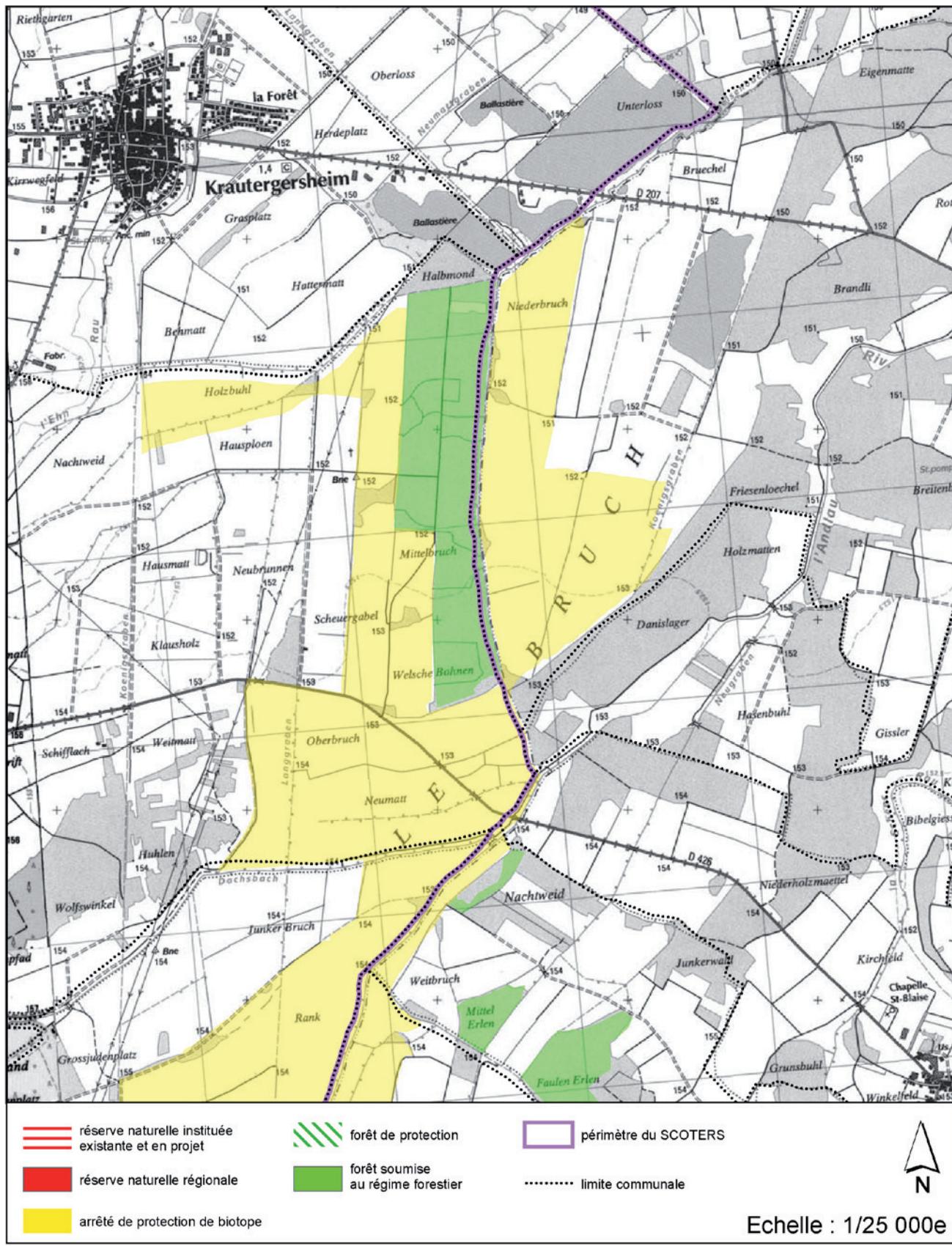


Echelle : 1/25 000e

Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 26

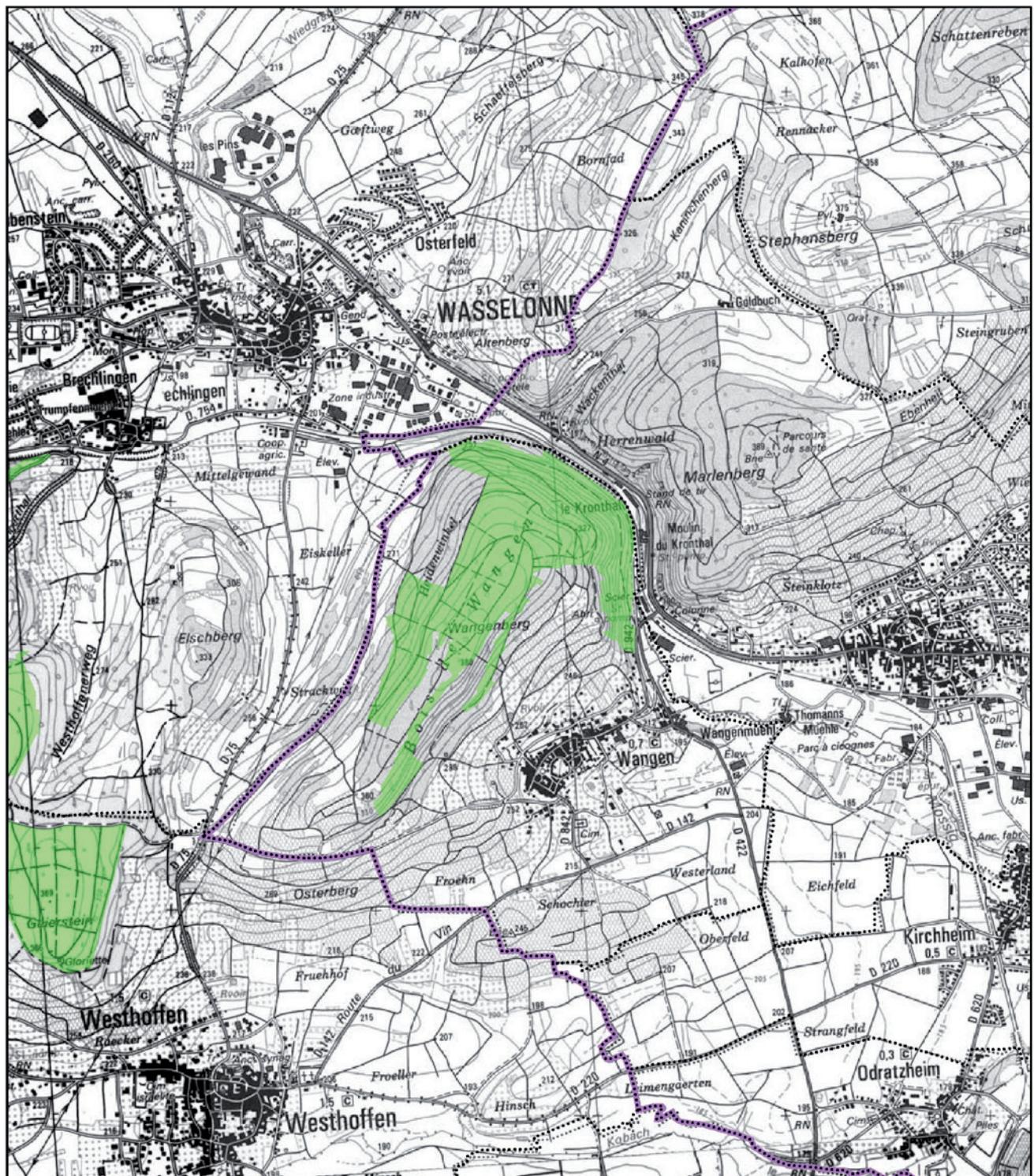
Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



Les milieux écologiques majeurs et forêts soumises au régime forestier

Carte : 27

Sources : DIREN, DDAF, Région Alsace, ONF
Fond : IGN SCAN 25 - Réalisation : ADEUS, mars 2005



réserve naturelle instituée
existante et en projet

réserve naturelle régionale

arrêté de protection de biotope

forêt de protection

forêt soumise
au régime forestier

périmètre du SCOTERS

..... limite communale



Echelle : 1/25 000e